

PROMOTION DE L'UNIVERSITÉ POUR L'ADAPTER
À LA RÉALITÉ ÉCONOMIQUE

Tebboune réaffirme l'engagement de l'Etat

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a adressé, hier, un message à la veille du 69^e anniversaire de la Journée nationale de l'Étudiant, célébrée le 19 mai de chaque année, dans lequel il a insisté sur la nécessité de lier la formation universitaire aux exigences du marché du travail et aux mutations économiques en cours. P 3



PARTENARIAT ALGÉRIE-BID
**Plus de 3 milliards de
dollars de financements
prévus**



À la veille des réunions annuelles de la Banque islamique de développement (BID) organisées à Alger du 19 au 22 mai, les projecteurs se tournent vers un partenariat stratégique en pleine expansion entre l'Algérie et cette institution financière multilatérale. Au cœur des priorités partagées : la diversification de l'économie, l'investissement dans la jeunesse, le développement des infrastructures, et la transition vers l'énergie verte.

P 2

OUVERTURE DU CAPITAL DES
PROJETS MINIERES AUX
INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS
**Aucune menace
pour la
souveraineté
nationale**

Le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, a affirmé, avant-hier que le projet de loi régissant les activités minières était à même de renforcer la souveraineté nationale sur les ressources naturelles.

P 5

START-UP
**Le nouveau cadre
juridique renforcera
l'inclusion financière**

Le directeur général de la Société de gestion de la Bourse des valeurs, Yazid Benmohoub, a affirmé, hier à Alger, que le nouveau cadre juridique mis en place en faveur des startups est susceptible de contribuer efficacement au renforcement de l'inclusion financière en Algérie.

P 3

OSAKA KANSAI EXPO 2025

**Le plan stratégique national
de cybersécurité présenté au
pavillon algérien** P 2

CONTRÔLE ÉCONOMIQUE
ET STABILISATION DES PRIX

**Le ministère adopte
une stratégie préventive
et proactive** P 5

ANCA

**23e SIPSA-Filaha, un
événement économique
majeur** P 4

BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT
Alger accueille à partir d’aujourd’hui les assemblées annuelles

Par R E.

Alger accueillera, à partir d’aujourd’hui lundi, les travaux des Assemblées annuelles 2025 de la Banque islamique de développement (BID) (19-22 mai), en présence de pas moins de 2.000 participants venant des 57 pays membres de cette institution financière multilatérale de développement, sous le haut patronage du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Placées sous le thème "diversifier les économies, enrichir les vies" ces réunions, accueillies par l’Algérie pour la troisième fois, offriront aux participants, partenaires au développement et dirigeants des secteurs public et privé, l’opportunité d’aborder d’importants sujets économiques et financiers en lien avec le développement, le renforcement de la résilience économique, l’innovation et la numérisation comme leviers d’un développement inclusif. Ces rencontres, organisées au Centre international de conférences (CIC) "Abdelatif Rahal", permettront également de renforcer la présence de l’Algérie dans les chaînes de financement islamique, à travers la présentation de ses acquis et réalisations en matière de développement de la finance islamique et des instruments de financement innovants conformes à la Chariaa. Le programme des réunions, qui s’étend sur quatre jours, comprend de nombreux ateliers abordant divers thèmes tels que la finance islamique, la transition numérique, la diversification économique pour un développement durable dans les pays membres, ainsi que le renforcement du rôle des waqfs dans ces pays. Outre l’organisation d’un forum du secteur privé, l’évènement sera marqué par le lancement d’une plateforme de mise en relation du groupe BID en faveur de la coopération Sud-Sud, ainsi que plus de 40 sessions de débats et des rencontres bilatérales (B2B) axées sur l’entrepreneuriat et l’innovation, en plus d’une table ronde sur les opportunités d’investissement et du commerce halal. Parmi les événements prévus figurent également la réunion du Conseil supérieur d’Al-Aqsa et une table ronde du Conseil de la charia du groupe BID.

PARTENARIAT ALGÉRIE-BID

Plus de 3 milliards de dollars de financements prévus

À la veille des réunions annuelles de la Banque islamique de développement (BID) organisées à Alger du 19 au 22 mai, les projecteurs se tournent vers un partenariat stratégique en pleine expansion entre l’Algérie et cette institution financière multilatérale. Au cœur des priorités partagées : la diversification de l’économie, l’investissement dans la jeunesse, le développement des infrastructures, et la transition vers l’énergie verte.

Par Mourad A.

Dans un entretien accordé à la chaîne de télévision « AL24News », Muhammed Ben Sulaiman Al-Jasser, président du Groupe de la BID, a réaffirmé l’engagement de la banque à accompagner l’Algérie dans sa dynamique de développement. Rappelant que l’Algérie est un pays fondateur et soutien historique de la BID, il a précisé que les financements cumulés accordés au pays atteignent déjà 2,9 milliards de dollars, notamment dans le domaine du commerce. «L’Algérie traverse aujourd’hui une phase de développement accéléré, et nous souhaitons participer activement à cette transformation économique », a-t-il déclaré. L’un des temps forts de la conférence d’Alger est la signature attendue d’un nouveau cadre de coopération (CEF) entre la BID et le ministère algérien des Finances. Ce partenariat, qui s’étendra sur les trois prochaines années, prévoit un soutien ciblé aux projets structurants que l’Algérie souhaite concrétiser dans ses priorités nationales. «Nous envisageons un volume de financement qui pourrait dépasser 3 milliards de dollars durant cette période », a indiqué Al-Jasser. Parmi les secteurs visés figurent en tête les infrastructures ferroviaires, notamment dans le cadre d’un projet ambitieux de connexion entre le nord et le sud du pays par voie ferrée, souhaité par le président Abdelmadjid Tebboune. Les routes, hôpitaux, universités et écoles sont également concernés.

Le thème central des réunions annuelles, « La diversification économique, une richesse pour la vie » résume l’une des priorités majeures pour les pays membres de la BID. Pour Al-Jasser, il ne s’agit pas seulement de se prémunir contre les aléas du marché mondial, mais aussi de créer un environnement propice à l’épanouissement des sociétés. « Un pays qui dépend d’un seul produit ou d’un seul partenaire commercial se place dans une position fragile. La diversification est une nécessité économique et une source de richesse culturelle et sociale ». L’Algérie, comme beaucoup d’économies en transition, cherche à élargir sa base productive pour favoriser l’emploi des jeunes, renforcer sa souveraineté économique et mieux résister aux chocs externes. Le président de la BID a insisté sur la nécessité d’adapter les politiques économiques aux attentes des nouvelles générations. Il a notamment souligné le potentiel du secteur numérique, dans lequel les jeunes aspirent à s’investir. « Quand nous finançons la digitalisation, nous faisons d’une pierre deux coups : nous stimulons l’économie et nous répondons aux aspirations des jeunes. C’est un levier de transformation puissant ». Ce positionnement s’inscrit dans le cadre du plan stratégique décennal de la BID, qui sera discuté lors des réunions d’Alger et vise à étendre les champs d’intervention de la banque pour répondre aux défis sociaux, économiques et environnementaux de ses pays membres. La BID entend également consolider son rôle de référent mondial de la finance isla-

mique, en particulier à travers les sukuk, instruments financiers adossés à des actifs tangibles. « En vingt ans, la banque a émis plus de 40 milliards de dollars en sukuk, aujourd’hui utilisés même par des pays non membres comme Hong Kong ou les Philippines ». Ces outils, conformes à la charia, permettent de financer des projets tout en garantissant la stabilité financière et la transparence, selon Al-Jasser. Ils sont perçus comme des alternatives crédibles aux mécanismes conventionnels, surtout dans des contextes où la soutenabilité de la dette est un enjeu majeur. Interrogé sur la transition énergétique, Al-Jasser a salué les efforts des pays producteurs d’hydrocarbures, dont l’Algérie, pour investir dans les énergies renouvelables, notamment le solaire et l’éolien. Une démarche qui permet à la fois de diversifier les sources énergétiques et d’augmenter les capacités d’exportation. « Nous aidons nos États membres à trouver un équilibre entre leurs engagements climatiques et la valorisation de leurs ressources naturelles. Le développement durable ne doit pas se faire au détriment de leur souveraineté énergétique ». Le président de la BID a enfin tenu à saluer la stature géopolitique et les ressources de l’Algérie : «L’Algérie est le plus grand pays d’Afrique, du monde arabe et de la Méditerranée. Elle a tout pour devenir un acteur industriel majeur ». Il a également exprimé sa gratitude envers les autorités algériennes pour la qualité de l’organisation des réunions, rappelant que c’est la troisième fois que la BID tient ses assemblées annuelles à Alger.

OSAKA KANSAI EXPO 2025

Le plan stratégique national de cybersécurité présenté au pavillon algérien

Le pavillon de l’Algérie à l’exposition universelle d’Osaka au Japon (Expo 2025) a organisé, dimanche, une conférence sur la cybersécurité, durant lequel les grandes lignes du plan stratégique national de cybersécurité en Algérie ont été présentées. Cette conférence qui s’inscrit dans le cadre de la semaine thématique intitulée: "L’avenir de la société et de la mobilité" proposée par le comité d’organisation de l’exposition, a été animée par des experts de l’entreprise Algérie Télé-

com et de l’opérateur de téléphonie mobile DJEZZY, lesquels ont exposé les principaux défis et les solutions adoptées par l’Algérie dans le domaine de la cybersécurité. Dans ce cadre, le chef de département chargé de l’Union internationale des télécommunications à Algérie Télécom, M. Mohamed Amine Benziane, a abordé le contenu du plan stratégique national de cybersécurité, en évoquant les pratiques en vigueur au niveau international en matière de mise en place

du plan stratégique de cybersécurité. Il a également passé en revue la contribution d’Algérie Télécom dans la mise en ouvre du plan stratégique national de cybersécurité. De son côté, le représentant de la société DJEZZY, Walid Abbas, a donné une conférence sur la stratégie algérienne en la matière et ses objectifs escomptés ainsi que les modalités de son application. Dans le même contexte, M. Abbas a mis en exergue les principaux axes sur lesquels s’appuie cette stratégie

dans les années à venir, en vue de protéger le citoyen dans le cyberspace. La conférence a suscité un vif intérêt parmi les participants intéressés par les solutions liées à la cybersécurité et les moyens de protéger les données. L’Algérie participe à cette manifestation internationale qui a débuté le 13 avril et se poursuivra au 13 octobre 2025, dans le but de renforcer sa présence sur la scène internationale et d’établir de nouveaux partenariats dans divers domaines.

Quotidien economique

Les EnjeuxEco

Edité par la SARL
Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant
Belmihoub Abdelaziz

Directeur de publication
Radji Zahir

Siège social
Maison de la presse
01, rue Bachir Attar
Sidi M’hamed Alger
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005
001700000003889 09

Impression
Centre : SIA

Distribution
Centre:
les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s’adresser à : L’Entreprise Nationale de Communication, d’Edition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ovargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

PROMOTION DE L'UNIVERSITÉ POUR L'ADAPTER
À LA RÉALITÉ ÉCONOMIQUETebboune réaffirme
l'engagement de l'Etat

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a adressé, hier, un message à la veille du 69^e anniversaire de la Journée nationale de l'Étudiant, célébrée le 19 mai de chaque année, dans lequel il a insisté sur la nécessité de lier la formation universitaire aux exigences du marché du travail et aux mutations économiques en cours.

Par Z R.

Le président Tebboune a réitéré l'engagement de l'État à promouvoir l'enseignement supérieur et à accompagner les jeunes diplômés dans l'entrepreneuriat, notamment à travers la création de petites et moyennes entreprises (PME), leviers clés d'une économie ouverte et compétitive. « Je tiens, à cette occasion, à réitérer l'engagement de l'État à promouvoir davantage l'université algérienne et le système de formation à différents niveaux et dans diverses spécialités, afin d'être au diapason de la réalité économique et des processus de transition vers l'économie de la connaissance, et à mettre en place les mécanismes garantissant l'intégration des jeunes universitaires et des diplômés des instituts de formation dans la dynamique de ces mutations inévitables vers une économie ouverte, diversifiée et compétitive, notamment à travers la facilitation et l'accompagnement de la création de petites et moyennes entreprises (PME) », a-t-il souligné. A cet égard, Tebboune a exprimé « notre grande fierté des réalisations des étudiants brillants et ingénieux dans nos universités, excellent avec brio et mérite dans les domaines de l'innovation et de la créativité et maîtrisant les technologies les plus pointues et les plus avancées

dans le monde, et à adresser mes félicitations à toutes les étudiantes et à tous les étudiants, bâtisseurs de l'Algérie d'aujourd'hui, porteurs de l'étendard de leurs prédécesseurs, à l'image des deux martyrs Amara Rachid et Taleb Abderrahmane, et tant d'autres, qui ont inscrit leurs noms en lettres d'or sur les glorieuses pages de l'Histoire de l'Algérie ». Dans son message, le président de la République a rappelé les efforts consentis par l'Algérie pour la construction d'un système universitaire national solide, malgré l'héritage colonial marqué par l'analphabétisme et la marginalisation de l'identité nationale.

« Mes filles et mes fils étudiants, vous savez pertinemment que votre pays, fort de son histoire glorieuse, a dû, au lendemain de l'indépendance, faire face à des circonstances difficiles et à de multiples défis, pour rattraper le grand retard causé par la colonisation odieuse, dans les domaines de l'éducation et de l'enseignement, à travers la politique systématique d'analphabétisme et de privation et les tentatives d'effacer la personnalité et l'identité nationales », a affirmé le Président Tebboune, tout en saluant la réussite de l'Algérie dans l'édification d'un réseau universitaire couvrant l'ensemble du territoire, assurant des conditions dignes d'apprentissage pour les étudiants et valorisant le rôle de l'université dans le

développement économique. « L'Algérie, grâce à la volonté des patriotes, a su surmonter cette situation difficile et bâtir un système universitaire national honorable, avec un encadrement pédagogique impeccable et des structures couvrant toutes les régions du pays et répondant aux besoins des étudiants et étudiantes universitaires, tout en garantissant des conditions adéquates pour l'acquisition du savoir et des connaissances, dans un environnement digne qui convient à cette génération prometteuse », a-t-il souligné.

Ceci se reflète à travers, indique-t-il, le nombre de diplômés des instituts et universités, les ressources financières allouées, et les capacités humaines mobilisées, pour faire de l'université, dans l'Algérie nouvelle et victorieuse, une locomotive essentielle à même de mener le pays vers le développement et la diversification de l'activité économique.

Par ailleurs, le Président n'a pas manqué de rendre hommage aux martyrs issus des rangs étudiants, citant notamment Amara Rachid et Taleb Abderrahmane, symboles de l'engagement de la jeunesse dans la lutte pour l'indépendance. Il a salué la mémoire de ces figures, invitant les générations actuelles à marcher sur leurs traces pour bâtir une Algérie forte, moderne et souveraine.

ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEURL'USTHB abrite une
manifestation technique
de la Formation
professionnelle

Une manifestation technique mettant en exergue les activités et métiers offerts par la Formation professionnelle, a été organisée, dimanche, à l'Université des Sciences et de la Technologie Houari-Boumediene (USTHB). Cette initiative, organisée durant deux jours dans le cadre de la commémoration de "la Journée nationale de l'étudiant" (19 juin 1956), vise à orienter les étudiants vers l'un des multiples métiers que propose le secteur de la Formation professionnelle, la complémentarité et l'efficacité entre les deux secteurs et ce, en réponse aux besoins du marché national et du développement du pays. A cette occasion, le recteur de l'USTHB, Djamel Eddine Akretche, a estimé que cette rencontre, première du genre, "peut aider les étudiants de cette université, désireux de créer leurs propres entreprises, à s'orienter vers l'un des multiples métiers que propose le secteur de la Formation professionnelle". De son côté, le directeur de la Formation professionnelle de la wilaya d'Alger, Abdelkader Touil, a déclaré qu'il s'agit "de faire valoir les potentialités offertes par le secteur, dans un espace académique, scientifique et de recherche", ajoutant que l'objectif étant "la complémentarité et l'efficacité entre les deux secteurs et ce, en réponse aux besoins du marché national et du développement du pays". Relevant l'importance d'édifier des liens efficaces entre les départements de la Formation professionnelle et de l'Enseignement supérieur, le président de l'APW d'Alger, Mohamed Lahbib Ben Boulaid, a estimé, quant à lui, que cette question "n'est plus un choix mais une nécessité dictée par les défis de développement actuels". Dans le sillage de ces journées, une convention de partenariat sera prochainement signée entre l'USTHB et le secteur de la Formation professionnelle, définissant le cadre et les principaux axes de coopération entre les deux partenaires. A noter que cette manifestation a été co-organisée par l'Assemblée populaire de wilaya d'Alger (APW), la direction de la Formation professionnelle de la wilaya d'Alger et l'USTHB.

START-UP

Le nouveau cadre juridique renforcera l'inclusion financière

Par R E.

Le directeur général de la Société de gestion de la Bourse des valeurs, Yazid Benmohoub, a affirmé, hier à Alger, que le nouveau cadre juridique mis en place en faveur des startups est susceptible de contribuer efficacement au renforcement de l'inclusion financière en Algérie.

Dans une déclaration à l'APS, en marge de la 3e édition du Forum algérien sur l'inclusion financière, organisé par l'incubateur Hadina Tech, M. Benmohoub a souligné que la nouvelle législation relative aux fonds du capital-risque «permettra de surmonter plusieurs obstacles majeurs freinant le financement des projets innovants».

Il a notamment cité la réticence des particuliers à y investir, en raison du niveau de risque élevé associé à ce type d'initiatives. Selon lui, ce texte favorisera également la mobilisation des capitaux thésaurisés en dehors du circuit économique formel. Par ailleurs, le nouveau dispositif relatif à l'activité de prestataire de services de paiement contribuera, selon M. Benmohoub, à une utilisation plus large des transactions financières et à la promotion de l'inclusion financière dans le pays. Ce

cadre devrait insuffler une nouvelle dynamique permettant aux jeunes entreprises de se développer jusqu'à leur introduction sur le marché financier. Il a réaffirmé à ce titre que la Bourse reste ouverte à toute start-up souhaitant s'y inscrire à l'avenir. De son côté, le président du conseil scientifique de l'accélérateur public « Algeria Venture » a qualifié les nouveaux textes encadrant le secteur «d'avancées majeures, attendues de longue date par l'écosystème des start-up».

Selon lui, plusieurs projets innovants, déjà développés mais non encore mis en œuvre, seront prochainement concrétisés, au bénéfice de l'économie algérienne et du citoyen, qui pourra accéder à des solutions Fintech novatrices. Dans ce contexte, les grandes entreprises pourront également tirer parti des nouvelles technologies financières conçues par les start-up, notamment à travers l'open innovation, un axe stratégique actuellement mis en avant par Algeria Venture. Le même responsable a souligné que l'année 2025 marquera une généralisation progressive de l'adoption de l'open innovation par les entreprises publiques et privées. La troisième édition du Forum algérien de l'inclusion financière a été mar-

quée par l'organisation de plusieurs panels autour de thématiques telles que l'intelligence artificielle, la sécurité financière et la transition écologique, avec la participation d'experts et d'acteurs majeurs du secteur.

L'intelligence artificielle: une passerelle vers
l'inclusion financière

Les participants au forum ont unanimement souligné que l'intégration de l'intelligence artificielle (IA) dans les transactions financières constitue une nécessité pour atteindre une véritable inclusion financière en Algérie, en facilitant les opérations, en renforçant leur sécurité et en levant les obstacles existants. «Les études menées par le GIE Monétique ont démontré que le principal frein à l'inclusion financière en Algérie réside dans la réticence des citoyens à adopter les différents moyens de paiement», a déclaré Aboubakr Belloul, chef de division au sein du GIE Monétique.

«L'IA pourrait remédier à cette situation en apportant le niveau de sécurité attendu», a-t-il ajouté. A ce titre, il a appelé à une accélération de la mise à jour des textes réglementaires afin d'améliorer l'expérience client et d'attirer un plus

grand nombre d'utilisateurs vers les paiements électroniques. De son côté, Hacène Derrar, consultant en stratégies numériques et technologies avancées, a salué l'engagement manifeste de l'Etat pour le déploiement des infrastructures nécessaires au développement de l'intelligence artificielle, notamment à travers la création de centres de données. Il a néanmoins souligné que l'exploitation réelle et efficace de cette technologie dans le secteur financier requiert impérativement la disponibilité de capacités de traitement de données, de ressources humaines qualifiées, ainsi que de données massives et diversifiées. En marge du forum, cinq institutions financières ont été distinguées par Hadina Tech à travers la remise de quatre prix, en reconnaissance de leur contribution récente au développement du secteur financier. Alliance Assurances s'est vue attribuer le Prix d'excellence en inclusion financière et relation client, tandis que B-Link Solutions a remporté le Prix d'excellence en assurance numérique. Le Prix d'excellence de la meilleure start-up fintech a été décerné à SlickPay. Enfin, le Prix de l'innovation en finance durable a été attribué conjointement à Al Salam Bank et à Natixis Algérie.

ANCA
23e SIPSA-Filaha, un événement économique majeur

L'Association nationale des commerçants et artisans (ANCA) considère que le Salon international de l'agriculture, de l'élevage et des industries agroalimentaires (SIPSA Agri), prévu du 26 au 29 mai 2025 à Alger, constitue un événement économique majeur, tant par l'ampleur de la participation que par la qualité des entreprises présentes, ainsi que par ses objectifs visant à garantir la sécurité alimentaire, promouvoir la production agricole en quantité et en qualité, et ouvrir de nouvelles perspectives pour les exportations algériennes. Ce salon intervient dans un contexte, ajoute l'ANCA, où l'État algérien œuvre activement à encourager la production, l'investissement, la modernisation du système économique et l'ouverture de nouveaux marchés pour les produits nationaux. Le Président de la République a d'ailleurs affirmé cette orientation à travers de nombreuses décisions concrétisées par la révision de plusieurs lois, la mise à niveau des infrastructures, la création d'entreprises ainsi que la modernisation des réseaux de production, de stockage et de distribution. Tout en soulignant l'importance du salon en tant qu'espace de rencontre entre professionnels permettant de mieux connaître la réalité du secteur, ses technologies modernes et de tirer profit des expériences des pays pionniers, l'Association nationale des commerçants et artisans invite l'ensemble des agriculteurs, investisseurs, commerçants de matériels et équipements agricoles, distributeurs de produits alimentaires ainsi que les jeunes porteurs de projets agricoles à visiter le Salon international de l'agriculture, de l'élevage et des industries agroalimentaires. «Ce rendez-vous constitue une opportunité pour développer leurs compétences, améliorer leurs performances, élargir leurs réseaux professionnels et concrétiser leurs projets», conclut la même source.

OMS
La 78^e Assemblée mondiale de la santé se réunit à Genève à partir de lundi

La 78e session de l'Assemblée mondiale de la santé (WHA78) se réunit du 19 au 27 mai à Genève, en Suisse, sous le thème "Un monde pour la santé", selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS). L'Assemblée réunira des représentants de haut niveau des pays et d'autres parties prenantes afin de relever les défis sanitaires, indique l'OMS dans un communiqué. Cette année, la réunion intervient à un moment charnière pour la santé mondiale, alors que les Etats membres sont confrontés à des menaces émergentes et à des changements majeurs dans le paysage de la santé mondiale et du développement international. Le thème de cette année souligne, selon le communiqué de l'agence sanitaire mondiale, "l'engagement durable de l'OMS en faveur de la solidarité et de l'équité, soulignant que même dans une période sans précédent, chacun, partout, devrait avoir une chance égale de vivre une vie saine". Cette rencontre sera marquée cette année par l'examen de l'Accord sur la pandémie,

une proposition historique élaborée au cours de trois années de négociations par l'Organe intergouvernemental de négociation, composé de tous les Etats membres de l'OMS. "L'Assemblée mondiale de la santé de cette année sera véritablement historique : après trois ans de négociations, les pays envisageront l'adoption du premier pacte mondial visant à mieux protéger les populations contre les pandémies", a déclaré le Directeur Général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, cité dans le communiqué, soulignant que l'Accord sur la pandémie "peut rendre le monde plus sûr en renforçant la collaboration équitable entre les pays en matière de préparation, de prévention et de riposte aux pandémies". Le financement durable de l'OMS sera également évoqué lors de la réunion. Les Etats membres envisagent une augmentation prévue de 20 % des contributions fixées (cotisations d'adhésion) dans le cadre du prochain budget programme 2026-2027.

Dernière composition de DZAIRINDEX									
Libellé de la valeur	Code	Ouverture	Clôture	Var %	Ecart Mensuel %	Ecart Annual %	per	Rend Net %	Valeur transigée
ALLIANCE ASSURANCES	ALL	420,00	NC	0,00	-0,61	-0,72	6,10	7,14	0
BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL	BDL	1 415,00	1415,00	0,00	0,52	0,83	0,00	-	1070
BIOPHARM	BIO	2 400,00	NC	0,00	0,00	2,62	7,20	7,50	0
CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE	CPA	2 300,00	2300,00	0,00	0,00	1,33	12,10	5,43	39000
EGH El Aurassi	AUR	400,00	NC	0,00	0,00	-0,57	5,06	-	0
SAIDAL	SAI	405,00	NC	0,00	0,21	-5,11	2,03	-	0

INTEMPÉRIES

« Les personnes affectées seront indemnisées »

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, a annoncé, samedi dans la wilaya de Djelfa, la constitution de commissions chargées de recenser les pertes causées par les dernières intempéries et d'indemniser les personnes touchées. «Ces commissions procéderont notamment au recensement des pertes enregistrées dans le cheptel et les cultures agricoles, en vue de dédommager les propriétaires», a indiqué M. Merad, lors d'une visite effectuée dans la wilaya de Djelfa pour s'enquérir des dégâts occasionnés par les dernières pluies, sur instruction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Il était accompagné du ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rekhroukh, du ministre des Ressources en eau, Taha Derbal, et du Directeur général de la Protection civile (DGPC), Boualem Boughelaf. Le ministre a ajouté, lors d'une conférence de presse tenue en marge de sa visite à l'hôpital mixte Hethat Boubekour (chef-lieu de la wilaya), où il s'est enquis de l'état de santé des victimes d'un accident de dérapage et renversement d'un bus ayant fait trois (3) morts et 33 blessés, que «ces commissions consacrent la volonté du président de la République de renforcer les mécanismes de solidarité et de cohésion sociale, et illustrent sa position fondamentale consistant à placer le citoyen

au cœur des préoccupations, et à l'accompagner dans de telles circonstances». Merad a souligné que sa visite dans cette wilaya, en compagnie d'une délégation ministérielle, avait pour but de transmettre les condoléances du président de la République et d'exprimer sa solidarité avec les familles des victimes. Il s'agit, également, a –t-il ajouté, «d'une opportunité pour valoriser les efforts de tous les corps qui accomplissent leur devoir dans de telles circonstances exceptionnelles, notamment les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP), de la Gendarmerie nationale, de la Police, de la Protection civile ainsi que les équipes médicales, en plus de tous les intervenants».

7^e ÉDITION DE LA FOIRE DES PRODUITS ALGÉRIENS À NOUAKCHOTT
Réunion de coordination élargie avec les opérateurs économiques participants

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a présidé, samedi à Alger, une réunion de coordination élargie ayant regroupé les opérateurs économiques algériens participant à la 7e édition de la Foire des produits algériens à Nouakchott (Mauritanie), dont l'ouverture est prévue jeudi prochain, indique un communiqué du ministère. La réunion s'est tenue en présence du vice-président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Djamel Guidoum, du Président-directeur général (PDG) de la SAFEX, et du représentant du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à

l'étranger et des Affaires africaines, ajoute la même source. A cette occasion, M. Rezig a affirmé que l'organisation de cette nouvelle édition de la foire s'inscrivait dans le cadre de la vision de l'Etat pour "honorer l'Algérie à travers ses produits nationaux de qualité supérieure et à renforcer sa présence sur le marché de la Mauritanie, ce pays frère qui partage avec l'Algérie des relations historiques et des liens de fraternité solides". Il a, en outre, fait savoir que le succès des précédentes éditions de cette foire, couronnées par la signature de plusieurs contrats de partenariat et d'exportation, reflétait la volonté commune des deux pays de développer les échanges commerciaux et de construire une coopération éco-

nomique durable. La 7e édition de la Foire des produits algériens à Nouakchott, prévue du 22 au 28 mai 2025, mettra en avant les capacités productives de l'Algérie dans divers secteurs, dont l'industrie, l'industrie pharmaceutique, l'électroménager, l'énergie et les mines, ainsi que les énergies renouvelables, les travaux publics, l'agroalimentaire et les produits agricoles. La Foire inclura également d'autres domaines, à l'instar des PME et des start-up, de l'agriculture et de la pêche, du tourisme et de l'artisanat, des industries du cuir et du textile, ainsi que du mobilier domestique et bureautique, avec la possibilité de la vente directe aux visiteurs pour les exposants.

Mercuriale

وزارة التجارة الداخلية وضبط السوق الوطنية
MINISTERE DU COMMERCE INTERIEUR
ET DE LA REGULATION DU MARCHÉ NATIONAL

وزارة الفلاحة والتنمية الريفية والصيد البحري
MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DU DEVELOPEMENT RURAL ET DE LA PECHE

عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية واسعة الإستهلاك ليوم 14 ماي 2025
Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date: 14 Mai 2025

Prix du détail ¹		أسعار التجزئة ¹			المنتجات
DA / Kg		متوسط	أعلى	أدنى	
Produits		Moyenne	Maximum	Minimum	
Légumes frais	Pomme de terre	69	77	62	البطاطا
	Tomate	88	101	75	الطماطم
	Oignon sec	46	53	39	البصل الجاف
	Ail vert	145	164	126	الثوم الخضراء
	Carotte	78	87	69	الجزر
	Navet	96	106	87	لفت
	Petit pois	170	189	151	الجبانة
	Fève verte	91	101	80	القول الاخضر
	Courgette	79	90	68	الكوسة
	Haricot vert	199	223	175	الفاصولياء الخضراء
Fruits frais	Laitue	98	110	85	الخس
	Pomme locale	444	513	375	التفاح المحلي
	Datte	548	680	417	التمر
	Banane	413	419	406	الموز
	Fraise	292	328	255	الفراولة
	Melon	179	200	158	البطيخ الاصفر
Produits d'origine animale	Pastèque	117	134	99	البطيخ الاحمر
	Viande bovine locale	1752	1901	1603	لحم البقر المحلي
	Poulet de chair	366	378	354	الدجاج
	Œufs (Unité)	14	15	13	البيض (وحدة)
المنتجات ذات الأصل الحيواني	Lait de vache (Litre)	97	103	92	حليب البقر (لتر)

OUVERTURE DU CAPITAL DES PROJETS MINIERES
AUX INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS

Aucune menace
pour la souveraineté nationale

Le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, a affirmé, avant-hier que le projet de loi régissant les activités minières était à même de renforcer la souveraineté nationale sur les ressources naturelles.

Par Selma R.

Dans sa réponse aux questions des députés de l'APN, lors d'une plénière présidée par le vice président de l'APN, Ahcène Hani, le ministre Arkab a souligné que le principe de la souveraineté nationale sur les ressources naturelles est « fondamental, sacré et non négociable. A cette occasion, le ministre a précisé que l'article 3 du projet de loi stipule explicitement que «les substances minérales et fossiles, découvertes ou non, disponibles dans le domaine terrestre national, de surface ou souterrain, ou dans les domaines marins où l'Etat exerce sa souveraineté et ses droits souverains, sont la propriété publique de la collectivité nationale», ajoutant que ce principe constitue «la pierre angulaire» de la souveraineté de l'Algérie sur ses ressources. Concernant l'ouverture du capital des projets miniers aux investissements étrangers, Arkab a fait savoir que cette démarche ne présentait aucune menace pour la souveraineté nationale, mais constituait plutôt un mécanisme qui attire les compétences, les

technologies et les capitaux nécessaires au développement du secteur, qui requiert des investissements importants et assume des risques élevés, tout en assurant des mécanismes puissants pour préserver les intérêts nationaux. Pour le ministre d'Etat, l'exploitation de ces ressources demeure soumise à l'obligation de créer des sociétés de droit algérien, ce qui garantit à l'Etat une part importante des revenus, tout en permettant aux investisseurs de transférer leurs bénéfices après le paiement de l'ensemble des taxes, redevances et droits de la société nationale. Concernant la règle 49/51 dans le secteur minier (à l'exception des carrières), M. Arkab a précisé que l'objectif de cette révision était de trouver un équilibre entre l'attraction des investissements et la protection des intérêts nationaux, à travers des mécanismes plus flexibles et efficaces, tels que le droit de préemption et le contrôle rigoureux. Il a également affirmé que l'Etat se réservait le droit de réguler et de contrôler les activités minières à travers des lois et des cahiers des charges imposant des obligations strictes aux investisseurs

en matière d'environnement et de développement local. S'agissant des propositions en matière de transparence, le ministre d'Etat a souligné l'importance de renforcer le rôle de l'Agence nationale des activités minières (Anam) et de l'Agence du Service Géologique de l'Algérie (ASGA), avec l'obligation de publier les titres et permis miniers dans le cadastre minier. Le projet de loi prévoit aussi la création d'un portail numérique pour la présentation des sites miniers et l'élargissement de la base de données géologiques nationale, contribuant ainsi à renforcer la transparence et à faciliter l'investissement, a-t-il conclu.

“Un pas important” vers
le développement du secteur

Par ailleurs, des députés de l'Assemblée populaire nationale (APN), ont indiqué que le projet de loi régissant les activités minières constitue un «pas important» vers le développement et le renforcement du secteur en vue de soutenir la croissance et d'encourager l'investissement, tout en préservant les ressources nationales pour les générations futures.

Dans ce sillage, la députée Samira Berhoum du Front El Moustakbal a estimé que le nouveau projet de loi représente «une démarche ambitieuse en vue de concrétiser la vision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune qui considère le secteur minier comme un moteur de croissance économique et un fondement du développement durable», notant que le projet vise à « transformer le secteur en un pilier de la diversification économique et à réduire la dépendance aux hydrocarbures tout en créant de nouvelles opportunités d'emploi». Elle a également précisé que le projet de loi met en place «le cadre législatif nécessaire pour attirer les investissements nationaux et étrangers tout en simplifiant les procédures», insistant sur la nécessité «d'une exploitation responsable des ressources afin de garantir la protection de ces ressources pour les générations futures». Pour sa part, le député Nacer Bettiche (FLN), a salué le nouveau projet de loi, le qualifiant de «tournant majeur dans le processus de consolidation de la souveraineté économique et de réalisation du développement durable».

CONTRÔLE ÉCONOMIQUE ET STABILISATION DES PRIX

Le ministère adopte une stratégie
préventive et proactive

Par Mourad A.

Dans un contexte de pressions croissantes sur le pouvoir d'achat des citoyens, le ministère du Commerce multiplie les opérations de contrôle économique à travers le territoire national. Avec plus de 7000 agents mobilisés, les services du ministère poursuivent une campagne soutenue visant à stabiliser les prix, protéger le consommateur et moraliser les pratiques commerciales, selon les directives du président de la République. Intervenant sur les ondes de la « Chaîne I » de la radio nationale, Mohamed Mezghache, directeur général du Contrôle économique et de la Répression des fraudes, a précisé que l'approche actuelle repose sur une stratégie préventive et proactive, centrée sur la sensibilisation, la présence sur le terrain et l'usage des outils numériques.« La répression n'est pas une fin en soi. Notre but est d'instaurer une transparence commerciale au service du citoyen. La régulation du marché passe par l'accompagnement des opérateurs économiques et l'implication du consommateur », a-t-il déclaré. Le ministère du Commerce a engagé plusieurs campagnes ciblées sur des produits de large consommation dont les prix ont récemment flambé sans justification. C'est le cas du café, des viandes rouges, des

fruits comme la banane ou la pomme, ou encore de la brique de lait. À ce sujet, M. Mezghachea indiqué que plus de 11 170 cafés ont été contrôlés entre le 24 avril et la date de l'intervention, avec un taux de réponse positive supérieur à 80 % concernant la tarification du café à 30 DA la tasse, prix de référence établi sur la base d'une rentabilité raisonnable.Même tendance observée sur les viandes rouges : sur 8 400 boucheries inspectées, 8 200 ont appliqué un prix conforme ou inférieur à 2500 DA/kg, certains atteignant même 2020 DA/kg.Ces résultats, selon M. Mezghache, montrent que la sensibilisation précède efficacement la sanction, permettant une amélioration notable des comportements commerciaux. Pour éviter les abus, notamment ceux qui se cachent derrière la loi de l'offre et de la demande, le ministère rappelle que certains produits sont soumis à des prix encadrés, comme le pain, le lait, l'huile ou la semoule. En revanche, les prix dits libres doivent s'ajuster dans un cadre transparent et non donner lieu à des spéculations injustifiées.« Quand le kilo de pommes double en quelques jours sans aucune évolution dans l'offre ou la demande, on ne peut parler que de hausse abusive. C'est à ce moment que nos équipes interviennent pour imposer des prix de référence raisonnables », a souligné le responsable.

Outre les produits alimentaires, les agents de contrôle ont également élargi leur champ d'action à des activités peu encadrées, comme les salons de coiffure, de soins esthétiques ou encore les commerces utilisant des produits médicaux ou cosmétiques non homologués. Des pratiques dangereuses ont été recensées, comme l'usage d'aiguilles ou de substances périmées par des personnes non qualifiées, mettant directement en danger la santé des citoyens.« Ces activités doivent faire l'objet d'un encadrement rigoureux. Nous avons constaté des dérives qui relèvent du domaine médical, mais pratiquées sans aucune autorisation. C'est inadmissible et nous y avons mis fin », a affirmé l'intervenant. Afin de renforcer l'efficacité du contrôle, le ministère mise également sur la numérisation. L'application mobile “MOURAFIK COM”, lancée à l'occasion de l'Aid El-Fitr, permet désormais aux citoyens de signaler en temps réel les infractions observées chez les commerçants, grâce à un système de géolocalisation intégré. Ces signalements sont directement transmis aux directions concernées, permettant des interventions immédiates.« Le citoyen est le premier contrôleur. En l'impliquant à travers les outils numériques, nous donnons au consommateur un vrai pouvoir d'action pour défendre ses droits », a-t-il conclu.

SÉCURITÉ SOCIALE

Lancement de
services
numériques pour
la diaspora

Par M. A.

L'Algérie franchit un cap important dans la digitalisation de ses services publics, notamment dans le domaine de la sécurité sociale. Les membres de la communauté nationale établis à l'étranger peuvent désormais adhérer volontairement au système national de sécurité sociale et régler leurs cotisations en ligne grâce à une carte Visa internationale. C'est ce qu'a annoncé Yahia Rassoul, directeur de la modernisation et des systèmes d'information au ministère du Travail. Lors de son intervention sur les ondes de la Chaîne III de la radio nationale, il a précisé : « Aujourd'hui, grâce à la collaboration avec la BDL, nos compatriotes à l'étranger peuvent cotiser à distance, sans contraintes administratives ni déplacements inutiles. C'est une avancée majeure pour leur permettre de bénéficier des prestations sociales algériennes ».Ce nouveau service, accessible via le site télédéclaration.cnas.dz, permet aux Algériens résidant à l'étranger de s'affilier à la CNAS, de soumettre leur demande en ligne et de régler leurs cotisations depuis leur pays de résidence, sans aucune présence physique requise. L'adhésion est conditionnée par la nationalité algérienne, l'inscription dans un consulat algérien et la justification d'une activité professionnelle à l'étranger. Les cotisations mensuelles s'élèvent à 60 000 dinars, soit 180 000 dinars par trimestre, correspondant à trois fois le SMIG. En contrepartie, les affiliés bénéficient d'une couverture sociale complète, incluant la maladie, la maternité et la retraite. « Tout le processus est automatisé, depuis l'inscription jusqu'à l'immatriculation. L'adhérent reçoit même ses informations par email et peut effectuer ses déclarations et paiements depuis son mobile », a expliqué Yahia Rassoul. Au-delà de cette initiative en direction de la diaspora, la CNAS poursuit sa stratégie de transformation numérique à l'échelle nationale, en déployant ses plateformes en ligne « El Hanaa » pour les assurés sociaux et « Télé-déclaration » pour les employeurs. Ces outils facilitent l'accès à une variété de services à distance, rendant les démarches administratives plus simples et plus rapides. Le recours massif à ces plateformes témoigne de leur utilité : plus de 1,6 million de téléchargements ont été enregistrés et près de 3,5 millions de déplacements physiques ont pu être évités depuis leur lancement. « Ces résultats sont très encourageants. Ils nous incitent à poursuivre la modernisation de nos services pour alléger les démarches des citoyens et améliorer la qualité du service public », a souligné le directeur. Parallèlement, une avancée importante réside dans l'interopérabilité des systèmes d'information entre les différentes caisses de sécurité sociale, comme la CNR ou la Cacobathph, assurant des échanges de données fluides et sécurisés.

M’SILA

L’Etat prendra en charge le projet de protection de la ville de Boussaâda contre les risques d’inondations

Le ministre de l’Intérieur, des Collectivités locales et de l’Aménagement du territoire, Brahim Merad, a affirmé samedi après-midi depuis la wilaya déléguée de Boussaâda (M’sila) la prise en charge par l’Etat du projet de protection de la ville de Boussaâda contre les risques d’inondations. M. Merad qui effectuait dans la wilaya déléguée de Boussaâda en compagnie du ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rekhoukh, du ministre de l’Hydraulique, Taha Derbal, ainsi que du directeur général de la Protection civile, Boualem Boughelaf une visite sur instruction du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour constater les dégâts causés par les récentes pluies, a précisé que l’Etat prendra en charge le financement de réalisation du projet estimé à 2,7 milliards DA par l’étude technique préalablement réalisée. Après avoir suivi un exposé sur le secteur de l’hydraulique dans la ville de Boussaâda, le ministre a affirmé que cette importante opération traduit les efforts de l’Etat pour protéger les citoyens des localités menacées par les risques d’inondations, insistant sur "son impérative réalisation dans les plus proches délais possibles pour éviter d’éventuels incidents susceptibles d’être causés par les flots à l’avenir". Dans le même contexte, le ministre de l’Hydraulique, Taha Derbal, a donné des instructions aux chargés de l’élaboration des études des projets pour respecter les normes techniques à même d’assurer la réalisation des projets de l’Etat de la meilleure manière possible ainsi que les délais de réalisation, notamment des projets de protection des villes contre les inondations. De son côté, le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rekhoukh, a donné des instructions pour mener une étude d’urgence d’un ouvrage d’art dans la localité de "Mechbek" sur la RN-46 dans son tronçon entre Boussaâda et Biskra suite à la fermeture de cette route due à sa dégradation causée par les récentes inondations afin de dégager le budget pour sa prise en charge et sa réouverture.

TIZI-OUZOU

Des mesures d’urgence suite à un glissement de terrain à Draa-El-Mizan

Une série de mesures d’urgence a été décidée par les autorités locales de Tizi-Ouzou suite à un glissement de terrain survenu, vendredi soir à Draa-El Mizan, a indiqué un communiqué de la wilaya.

Il s’agit, notamment, de la réhabilitation des réseaux d’assainissement et de distribution d’eau potable, la construction d’un mur de soutènement en contrebas du glissement pour la protection du site des 420 logements AADL en construction. Une commission chargée du suivi de l’application de ces mesures a été, en outre,

dépêchée sur les lieux par le ministère de l’Habitat, de l’Urbanisme et de la Ville. Le wali, Aboubakr Esseddik Boucetta qui s’est déplacé sur les lieux du glissement vendredi soir a instruit les services de la wilaya pour tout mettre en œuvre sans délai pour sécuriser les lieux et préserver la vie des citoyens.

Le glissement survenu vendredi soir est le 3e au niveau de cette localité après celui enregistré en mars 2024 sur hauteurs de la ville et celui qui s’était produit au niveau du village Ouled Aissa en février dernier. Une étude technique est, par ailleurs, diligentée par les services concernés pour déterminer les causes de ce glissement.

BEJAIA

19 wilayas participent au 1^{er} Salon national de l’habit traditionnel féminin

Dix-neuf (19) wilayas participent à la 1ère édition du Salon de l’habit traditionnel féminin, ouverte samedi à Bejaia, dans les allées de la bibliothèque centrale de lecture de la ville. Organisée par l’association "El Amal" pour le développement de Bejaia, l’évènement enregistre la participation de nombreux artisans venus de 19 wilayas pour présenter une palette variée de costumes et vêtements traditionnels portés par les femmes.

Ce panorama d’habits traditionnels renseigne non seulement sur "la créativité des artisans nationaux à travers le temps mais condense et exprime, une appartenance, un gout et une fonction sociale", a souligné dans son allocution d’ouverture, Omar Reghal, directeur de la culture et des arts de la wilaya, estimant que la richesse et la variété des tenues traditionnelles n’en sont que "le symbole de l’unicité de l’âme algérienne". Dans le Salon, les organisa-

teurs se sont évertués à mettre en évidence cette diversité, juxtaposant l’une à côté de l’autre le costume nuptial de Tlemcen "Chedda tlemcenienne", le "Karakou algérois", la "Djeba Kabyle", la "Melhfa", dans ses différentes déclinaisons, notamment, Constantinoise, ou celles portées dans les Aurès et dans la région de Ouled Naïl à Djelfa, les "gandouras", dont celle de Constantine, qui avec leurs broderies dorées et leur élé-

gances naturelles, ont attiré le public comme un aimant. Etalée sur trois jours, la manifestation est par ailleurs ponctuée par l’organisation de conférences-débats sur l’habit traditionnel, prévues dans une dimension académique, mêlant à la fois, l’aspect esthétique mais aussi toutes ses dimensions sociologiques, historiques et artisanales de sorte à susciter des vocations en termes de création et à participer à sa sauvegarde et à sa promotion.

CONSTANTINE

Zighoud Youcef à point de départ du Plan anti incendies

Face aux risques d’incendies estivaux, la direction de la Protection civile de Constantine a choisi la commune de Zighoud Youcef comme point de départ de sa campagne préventive 2025. Placée sous le slogan « Un été sûr... une conscience permanente », cette initiative vise à protéger les espaces verts, le couvert végétal, le patrimoine animalier et les biens des citoyens. La campagne, qui sera progressivement étendue à l’ensemble des communes de la wilaya, s’inscrit dans une stratégie de préservation de la sécurité ali-

mentaire. Constantine, désormais leader dans la production céréalière d’hiver, mobilise d’importants moyens humains et matériels pour cette opération coordonnée entre différents acteurs. Le dispositif de lutte comprend treize unités opérationnelles et la mobilisation de 817 agents de tous grades. Quatre centres avancés ont été installés dans les forêts d’Echakraf, Beni Yaâcoub, Chettaba et Djebel Ouahch, avec un cinquième prévu à Kahalcha El Kebar à Aïn Abid. Un dispositif de proximité a également été mis en place pour

lutter contre les incendies de récoltes agricoles. La Conservation des forêts a déployé plusieurs mesures préventives, notamment la création de 28 comités composés d’habitants vivant à proximité des secteurs forestiers et l’installation de comités opérationnels dans douze communes. Des travaux d’aménagement ont permis l’ouverture de 576 kilomètres de pistes forestières, la construction de sept tours de surveillance et l’installation de 32 points d’eau utilisables.

BEJAIA

Arrestation de 11 individus pour trafic de drogue

Les éléments de la police judiciaire de Bejaia ont démantelé un réseau spécialisé dans le trafic de drogue composé de 11 individus, dont quatre (04) d’origine étrangère, et saisi, au terme de l’opération, une cargaison de 178 kg de cannabis, un lot de psychotropes et plusieurs armes, rapporte, samedi, un communiqué de la sureté de wilaya. Agissant sur renseignement, faisant cas d’une éventuelle conclusion d’une transaction inhérente à une vente d’une quantité de drogue dans la région d’Akbou, les éléments de la police judiciaire ont sitôt mis au point un plan de surveillance et d’intervention près de la région voisine d’Ifri-Ouzellaguene, a indiqué le communiqué. Le plan a permis rapidement d’ar-

rêter un véhicule suspect, convoyant deux individus, roulant avec un permis de conduire et une carte grise falsifiés, a ajouté la source. Lors de leur interrogatoire, les individus ont indiqué un vielle maison abandonnée dans laquelle visiblement, les membres du réseau se retrouvaient pour y dissimiler les produits de leurs forfaits, selon la même source. La fouille de la maison a conduit à la découverte d’une cargaison de 178 kg de cannabis, de 2100 comprimés de psychotropes et de plusieurs armes, dont deux (02) pistolets, trois (03) fusils de chasse, et une gamme d’arme blanches. La perquisition s’est soldée aussi par la saisie de munitions, de cartouches pour fusils de chasse, de matériel de maintenance

d’armes, de la poudre noire en vrac, de dispositifs de transmission-réception avec chargeurs, d’un dispositif de vision longue portée, de onze (11) véhicules et de trois (03) motos. Lors de cette perquisition conduite sur ordre du parquet, les éléments de la police ont pu mettre la main sur une somme d’argent, évaluée à 6,14 millions de dinars et 6080 Euros, a-t-on détaillé, signalant que les 11 suspects ont été présentés devant le procureur près le tribunal de Constantine. Quatre (04) personnes d’origine étrangère identifiées pour leur rôle dans ce réseau, actuellement en fuite, font aussi l’objets d’intenses recherches, conclut le communiqué.

CHANGER DE VITESSE

Le secteur privé comme moteur de la croissance dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord

4^e partie et fin

L'économie mondiale est confrontée à une très grande incertitude qui assombrit les prévisions économiques. La croissance dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA) a été modeste à 1,9 % en 2024 et, selon les prévisions du 8 avril 2025, elle devrait s'accélérer légèrement pour atteindre 2,6 % en 2025 et 3,7 % en 2026.

Toutefois, les exportations manufacturières ne représentent que moins de 5 % du PIB, ce qui atténue l'importance globale de la vulnérabilité commerciale. Un autre facteur non négligeable est la concentration des destinations d'exportation. Par exemple, bien que le portefeuille de produits d'exportation de la Tunisie soit assez diversifié, ses marchés de destination le sont moins, les trois plus grandes destinations représentant plus de 80 % de toutes les exportations de produits manufacturés. Le Maroc est légèrement plus diversifié que la Tunisie en ce qui concerne les marchés de destination, mais toujours moins que le PEPD médian. Les autres grands exportateurs de produits manufacturés ont un ensemble plus diversifié de destinations, les trois premiers partenaires représentant entre 25 % et 50 % des exportations de produits manufacturés. L'émergence des chaînes de valeur mondiales (CVM) a été une caractéristique déterminante de l'intégration commerciale au cours des dernières décennies. Dans une CVM, chaque pays se spécialise dans un segment distinct du réseau de production, plutôt que dans des produits totalement différents. Cette spécialisation crée des gains d'efficacité potentiels, mais génère également des vulnérabilités, puisque les pays seront désormais exposés à un ensemble plus large de chocs qui touchent des segments de la chaîne de production. Certains pays de la région MENA, comme l'Arabie saoudite et la République arabe d'Égypte, sont moins intégrés dans les chaînes de valeur mondiales que l'économie type, tandis que d'autres, comme la Jordanie et le Maroc, sont plus proches de la norme mondiale. La Tunisie est comparativement plus intégrée dans les CVM que le pays médian dans le monde. L'intégration du Maroc et de la Tunisie dans les CVM est disproportionnée dans la production de biens finaux utilisant des intrants étrangers, ce qui est connu sous le nom de « liens en amont ». Au Maroc comme en Tunisie, les producteurs de textiles et d'articles en cuir sont les principaux participants aux chaînes de valeur mondiales. L'industrie automobile est également intégrée dans les CVM en bout de chaîne. En Arabie saoudite, malgré son intégration relativement faible dans les chaînes de valeur mondiales, l'économie présente des « liens en amont purs » relativement élevés, c'est-à-dire qu'elle exporte des biens intermédiaires, principalement du coke, des produits pétroliers raffinés et des produits chimiques. Si les économies de la région MENA commercent davantage que le PEPD médian et si les entreprises de certains pays participent aux chaînes de valeur mondiales, les analyses disponibles montrent qu'il est possible d'accroître les échanges commerciaux internationaux. Les estimations d'un modèle

de gravité montrent que les exportations manufacturières pourraient être deux à cinq fois plus importantes dans certains pays de la région MENA (Gatti et al. 2025). Par conséquent, la réorientation des schémas commerciaux mondiaux pourrait offrir aux pays de la région MENA des opportunités dans des produits clés ou des segments essentiels de différentes chaînes de valeur, leur permettant de tirer davantage parti de leur proximité avec les grands marchés de l'Union européenne. Ces évolutions dépendront de la conjoncture économique mondiale ainsi que des réponses stratégiques des principaux partenaires commerciaux des économies de la région MENA. L'incertitude croissante des politiques commerciales n'est que le dernier d'une série de chocs auxquels les gouvernements de la région ont été contraints de répondre. Tout en relevant les défis actuels, les responsables de l'action publique ne doivent pas perdre de vue les réformes fondamentales à long terme nécessaires pour rendre leurs économies plus résistantes.

1.3 Les pressions inflationnistes se modèrent dans la région, mais avec des risques accrus à la hausse

Durant l'année 2024, les pressions inflationnistes ont continué de diminuer dans la région, comme d'ailleurs dans le reste du monde (figure I.8). Le taux médian d'inflation dans la région MENA a reculé, passant de 3,4 % en 2023 à 2,2 % en 2024. Les prévisions du Macro Poverty Outlook de la Banque mondiale au 8 avril 2025 indiquent qu'il devrait se stabiliser à 2,4 % en 2025. Toutefois, ces projections sont aussi influencées par l'incertitude grandissante qui entoure la dynamique changeante du commerce international. Dans les pays importateurs de pétrole de la région MENA, le taux médian d'inflation est passé de 6 % en 2023 à 4,6 % en 2024, ce qui a contribué à stimuler la demande intérieure. Pour 2025, les prévisions sont inférieures d'environ un point de pourcentage, à 3,6 %. Cette baisse traduit les fortes hausses des taux directeurs rendues possibles par le déclin des cours mondiaux de l'énergie et des denrées alimentaires. En République arabe d'Égypte, le taux brut d'inflation urbaine a reculé, après avoir atteint un pic au troisième trimestre de 2023 à 37,3 %, bien qu'il soit toujours à deux chiffres, à 12,8 % (février 2025). Couplés à des taux directeurs élevés, les ajustements du taux de change au début de 2024 ont contribué à ancrer les anticipations inflationnistes. Des effets de base propices continueront de contribuer au recul de l'inflation observé d'une année à l'autre. La projection de l'inflation pour l'exercice 25 à 20,9 % est [environ les deux tiers] du taux moyen enregistré au cours de l'exercice 24 (figure I.8). De même, l'inflation en Tunisie a continué à retomber depuis le pic observé en février 2023, s'éta-

blissant à 5,7 % en février 2025 avec une prévision de 5,5 % pour 2025. Elle reste néanmoins légèrement supérieure à la moyenne d'avant la pandémie (où elle était de 4,2 %). Au Maroc, l'inflation a fortement reculé en 2024 pour s'établir à 0,9 % contre 6,1 % l'année précédente, ce qui a permis à la Bank al-Maghrib d'abaisser son taux directeur à 2,25 %. Selon les projections, l'inflation devrait rester maîtrisée. Les pressions inflationnistes diminuent également dans les pays exportateurs de pétrole de la région MENA. Dans le groupe des pays en développement exportateurs de pétrole, la décélération a été particulièrement marquée en Algérie où l'inflation est passée de 9,3 % en 2023 à 4 % en 2024. La stabilité du dinar couplée à la reprise de la production agricole, l'augmentation des subventions, la baisse des prix à l'importation et la levée des restrictions sur de nombreux produits y ont contribué. Dans les pays du Conseil de coopération du Golfe, l'inflation devrait rester maîtrisée aux environs de 2 %. L'incertitude entourant la politique commerciale pourrait toutefois raviver les pressions inflationnistes dans la région. Les chocs négatifs potentiels sur les termes de l'échange dus aux perturbations de la chaîne d'approvisionnement peuvent directement alimenter ces pressions, qui seraient modérées si l'activité économique mondiale venait à ralentir. En outre, les tensions sur les comptes extérieurs des pays importateurs de pétrole, et en particulier les inquiétudes concernant leurs liquidités en devises, pourraient se répercuter sur l'inflation intérieure, même si cela pourrait être atténué par la baisse des prix de l'énergie.

1.4 Perspectives précaires de paix et de redressement

Les conflits ont été assimilés à du « développement à l'envers » (Collier et al. 2003) en raison de leur pouvoir de réduire à néant des décennies de progrès économique et de leurs effets néfastes à long terme. Par exemple, le PIB réel par habitant (mesuré en dollars constants de 2015) a chuté de 43 % en République arabe syrienne et de 59 % en République du Yémen depuis 2000. En utilisant des méthodes de contrôle synthétiques, Gatti et al. (2024a) constatent que le revenu par habitant en République arabe syrienne aurait pu être deux fois plus élevé qu'il ne l'était en 2018, s'il n'y avait pas eu de conflit (figure I.10, panneau A). Leurs analyses donnent aussi à penser qu'en 2018, le revenu par habitant aurait pu être trois fois plus élevé en République du Yémen si la crise de 2011 n'avait pas éclaté. Le coût des conflits dépasse toutefois ce que les indicateurs économiques peuvent mesurer. Outre les centaines de milliers de victimes, le conflit en République arabe syrienne a déclenché l'une des plus importantes vagues de déplacement depuis la

Seconde Guerre mondiale, touchant plus de la moitié de la population syrienne d'avant-guerre. En décembre 2024, on comptait environ 5,5 millions de réfugiés syriens en Türkiye, au Liban, en Jordanie, en Iraq et en République arabe d'Égypte, et 1,2 million dans l'Union européenne. L'extrême pauvreté, quasiment inexistante avant la guerre, touchait plus d'un Syrien sur quatre en 2022, et 67 % de la population vivait dans la pauvreté sur la base du seuil international de pauvreté de 3,65 dollars par personne et par jour. En République du Yémen, en 2020, environ 40 % des habitations, 38 % des établissements de santé et 29 % des infrastructures de transport avaient été endommagés, selon l'évaluation rapide des dommages et des besoins réalisée par la Banque mondiale. En 2025, on estime que 19,5 millions de personnes ont besoin d'une forme ou d'une autre d'aide humanitaire ou de protection dans ce pays. Selon le point sur la sécurité alimentaire du Programme alimentaire mondial (février 2025), environ 63 % des ménages yéménites ont déclaré avoir une consommation alimentaire insuffisante. Des épisodes plus récents de conflit dans la région ont également entraîné un nombre impressionnant de victimes, des déplacements massifs et la destruction considérable d'habitations, d'infrastructures et d'industries. Les répercussions économiques du conflit dont Gaza est l'épicentre sont potentiellement durables pour l'ensemble des Territoires palestiniens. Depuis le début des hostilités en octobre 2023, près de 2 millions de personnes, soit la quasi-totalité de la population de Gaza, ont été arrachées à leurs foyers. Selon une évaluation conjointe de la Banque mondiale, de l'Organisation des Nations Unies et de l'Union européenne, le total des besoins en matière de relèvement et de reconstruction s'élève à environ 53 milliards de dollars. Les effets du conflit sur l'activité économique dans les Territoires palestiniens dépassent ceux de toutes les crises des trois dernières décennies. En 2024, le PIB réel dans les Territoires palestiniens a chuté de 27 % en moyenne : 83 % à Gaza et 17 % en Cisjordanie. La part de Gaza dans l'ensemble de l'économie palestinienne est passée de 17 % avant le conflit à 3,3 % à la fin de 2024, bien qu'environ 40 % de la population des territoires palestiniens vive dans la bande de Gaza. Le conflit a fortement aggravé les inégalités de revenus entre Gaza et la Cisjordanie. À la fin de 2024, le revenu réel par habitant à Gaza est tombé à moins de 200 dollars, soit le niveau le plus bas jamais enregistré, depuis les 2 328 dollars de 1994. À Gaza, les niveaux de pauvreté approchent les 100 %, alors qu'ils étaient de 63 % avant le conflit. Le choc économique à Gaza est principalement une perturbation massive de l'offre. Les prix à Gaza ont augmenté sensiblement au cours de 2024.

FORUM L'AFRICA
ENERGY INVESTMENT
IAE 2025

**Le ministre de
l'Énergie
présentera le
potentiel
énergétique et
gazier de la
Mauritanie**

Lors des travaux du forum l'Africa Energy Investment IAE 2025 à Paris (France), avec la participation des ministres africains de l'énergie et du pétrole et des principaux acteurs gouvernementaux et privés du secteur en Afrique, la délégation mauritanienne est conduite par le ministre de l'Énergie et du Pétrole, M. Mohamed Ould Khaled. Il est accompagné de hauts conseillers et responsables de son département, ainsi que du directeur général de la Société mauritanienne des hydrocarbures (SMH). Ce forum de deux jours, placé sous le thème « Maximiser les revenus et le leadership énergétique en Afrique », abordera l'exploitation du GNL comme levier de croissance économique pour la production d'électricité et la transition énergétique. Il discutera également les mécanismes de développement du contenu local et les perspectives de l'industrie pétrochimique. En participant à ce forum, le ministère de l'énergie et du pétrole entend présenter et mettre en valeur le potentiel énergétique de la Mauritanie, notamment celui du bassin côtier et les blocs dont les données géologiques montrent l'importance en termes de prospection, d'extraction et de perspectives d'investissement. La Mauritanie offre un environnement favorable à l'investissement, encourageant la stabilité institutionnelle et des données géologiques éprouvées, avec en tête de liste des blocs offshore riches en hydrocarbures comme le champ gazier de Biralla, dont les réserves en gaz naturel sont estimées à 60 trillions de pieds cubes. Le ministre de l'énergie et du pétrole, M. Mohamed Ould Khaled, tiendra plusieurs réunions bilatérales avec des acteurs du secteur de l'énergie et des investisseurs afin de présenter les opportunités d'investissement et d'exploitation du gaz naturel en Mauritanie.

ARABIE SAOUDITE

Aramco prépare l'avenir avec une stratégie ambitieuse dans les énergies propres

La stratégie d'investissement de Saudi Aramco reflète une approche pragmatique et tournée vers l'avenir alors que le paysage énergétique mondial continue d'évoluer, ont déclaré des experts à Arab News.

Ayant annoncé un revenu net de 106,2 milliards de dollars en 2024, la société énergétique la plus importante et la plus précieuse du monde reste concentrée sur sa croissance à long terme. Ses ambitieux projets de gaz naturel, notamment le champ de gaz non conventionnel de Jafurah et l'usine de gaz de Tanajib, sont essentiels pour la sécurité énergétique future de l'Arabie saoudite. Ces initiatives soutiennent la transition en cours du pétrole brut vers la production d'électricité à partir de gaz et s'alignent étroitement sur les objectifs de diversification économique et de responsabilité environnementale de Vision 2030. Une approche pragmatique Saudi Aramco intensifie son développement du gaz naturel, reconnaissant son rôle d'al-

ternative plus propre au pétrole brut. Ces efforts s'inscrivent dans une stratégie nationale plus large visant à réduire les émissions tout en renforçant la résilience économique. Tamer al-Sayed, directeur financier de l'Institut Future Investment Initiative (FII), a déclaré à Arab News que la diversification d'Aramco s'étendait à ses entreprises mondiales de gaz naturel liquéfié, telles que sa participation dans MidOcean Energy. "Le gaz naturel est un carburant de transition fiable dont l'intensité en carbone est inférieure à celle du pétrole brut", a-t-il expliqué. Aramco exploite également l'intelligence artificielle pour améliorer l'efficacité opérationnelle et réduire les émissions, renforçant ainsi son avantage concurrentiel dans un monde de plus en plus axé sur les énergies renouvelables.

"Cette double stratégie - développer des carburants plus propres et déployer des technologies intelligentes - permet à Aramco de rester compétitive au niveau mondial tout en contribuant aux objectifs climatiques du Royaume", a déclaré M. al-Sayed. La pierre angulaire de la décarbonisation d'Aramco est une installation de captage et de stockage du carbone à grande échelle en cours de développement à Jubail. Prévu pour capturer jusqu'à 9 millions de tonnes de CO2 par an, ce sera l'un des plus grands projets de ce type au niveau mondial. M. al-Sayed a reconnu les problèmes liés au captage et au stockage du carbone : "Les aspects économiques restent difficiles sans un mécanisme solide de tarification du carbone".

CANAL DE SUEZ

L'Egypte baisse les frais de transit pour faire revenir le trafic

Le cessez-le-feu entre les Etats-Unis et les rebelles Houthis redonne à l'Egypte l'espoir d'un retour du trafic détourné vers le Cap de Bonne-Espérance en raison des tensions en mer rouge. Pour stimuler les flux, l'autorité du canal mise sur des stratégies de charme. La SCA (Suez Canal Authority) a annoncé une réduction de 15 % sur les frais de transit dès le jeudi 15 mai prochain. Cette incitation concerne notamment les porte-conteneurs d'une charge nette de 130 000 tonnes ou plus et sera appliquée sur une période de 90 jours. La mesure, qui vise à stimuler le retour du trafic via cette voie navigable,

fait suite à l'annonce d'un cessez-le-feu entre les États-Unis et les rebelles Houthis, qui ont revendiqué plusieurs attaques contre les navires depuis novembre 2023, en soutien à la Palestine. Cet accord, qui préfigure un apaisement des tensions, devrait selon les experts permettre à l'Égypte de retrouver progressivement le niveau de flux d'avant-conflit, lequel a chuté de moitié, tombant à 13 200 navires en 2024 contre plus de 26 000 en 2023. Cette baisse a fait perdre à l'économie égyptienne environ 800 millions USD par mois, d'après le président Abdel Fattah el-Sissi. Pour l'exercice 2023-2024 (clôturé le 1er juillet 2024), ce passage

maritime stratégique avait rapporté 7,2 milliards USD au pays des pharaons, qui prévoyait de porter ces recettes à 13 milliards USD en 2025. Selon plusieurs analystes, une reprise substantielle du trafic au canal de Suez pourrait contribuer à stabiliser les coûts du fret international et améliorer les marges pour les chargeurs, réduisant par ricochet l'inflation sur les biens de consommation importés. Les détours effectués par les navires via le point austral de l'Afrique à cause de la situation sécuritaire rallongent en effet certains trajets de 12 jours, ce qui influe sur les délais de livraison et les taux de fret (frais de transport maritime).

D'après une étude de la CNUCED publiée en juillet 2024, le taux de fret avait augmenté de plus de 100 % sur certaines liaisons. Il faut cependant indiquer qu'un autre facteur déterminant pour un retour du trafic reste la baisse des primes d'assurance pour la navigation via ce couloir, figurant sur la liste noire des compagnies, selon les experts. En septembre 2024, Reuters avait rapporté des déclarations d'experts indiquant que les primes pour risques sécuritaires payées lorsque les navires sont en mer Rouge avaient augmenté jusqu'à 2 % de la valeur du navire, alors qu'elles étaient à 0,7 % au début du mois.

TUNISIE

Le ministère des Transports prépare un cadre réglementaire pour encadrer les applications de réservation de taxis individuels

Le ministère tunisien des Transports a annoncé ce vendredi 15 mai 2025 qu'il prépare actuellement un appel à propositions visant à organiser l'usage des applications numériques dans le domaine du transport public non régulier de personnes par taxi individuel. Cette démarche, selon un communiqué officiel, s'inscrit dans une lo-

gique de concertation avec les acteurs du secteur, afin de répondre à leurs préoccupations croissantes face à l'évolution du marché et des pratiques. Depuis plusieurs années, les applications de réservation de taxis (type Uber, Bolt ou équivalents locaux) se sont imposées dans de nombreuses villes à travers le monde. En Tunisie,

leur développement reste limité et non encadré par un cadre légal spécifique, ce qui suscite des tensions avec les chauffeurs de taxis traditionnels et leurs représentants syndicaux. Le ministère a indiqué que plusieurs réunions ont été tenues avec les structures professionnelles concernées, en vue de dégager une approche consensuelle. L'objectif est

de mettre en place un système réglementé, qui permette l'intégration des technologies numériques sans déséquilibrer l'écosystème économique existant, et en garantissant les droits des chauffeurs professionnels. Un des points sensibles abordés par le ministère est celui de la tarification.

VISANT À RENFORCER LES PARTENARIATS ET À STIMULER LE COMMERCE ET LES INVESTISSEMENTS BILATÉRAUX

Abou Dabi et le Japon signent des accords

La délégation économique d'Abou Dabi, composée de représentants de plus de 80 entités du secteur public, d'entreprises privées, de PME et de startups, a participé à des réunions de haut niveau avec de hauts gouvernements responsables, des entreprises et des investisseurs clés au Japon, explorant les possibilités de collaboration dans des secteurs clés, notamment les sciences de la vie, les technologies neutres en carbone, l'IA, l'infrastructure numérique, la robotique, la fabrication de pointe et les services financiers.

La délégation a visité l'Expo 2025 d'Osaka et SusHi Tech - Tokyo, et a organisé la 11e réunion du Conseil économique Abou Dabi-Japon (ADJEC), le Forum de l'investissement d'Abou Dabi (ADIF) et le Forum d'affaires Abou Dabi-Japon, mettant en évidence les possibilités de coopération et le rôle des initiatives de l'"économie du faucon" d'Abou Dabi dans l'accélération de la transition vers un développement intelligent, diversifié et durable. 12 startups locales, soutenues par Hub71 et le Fonds Khalifa, ont participé à

SusHi Tech-Tokyo, la première conférence asiatique sur les startups et l'innovation, mettant en avant les talents, les solutions et les opportunités d'investissement d'Abou Dabi en matière de technologies dans des secteurs axés sur l'innovation. Organisée en partenariat avec l'ambassade des Émirats arabes unis à Tokyo, la visite comprenait des réunions avec SE Hirofumi Yoshimura, gouverneur d'Osaka, SE Yuriko Koike, gouverneur de Tokyo, SE Nobuhiko Yamaguchi, vice-gouverneur d'Osaka, SE Ogushi Ma-

saki, ministre d'État de l'économie, du commerce et de l'industrie, SE Takeuchi Shinji, vice-ministre parlementaire de l'économie, du commerce et de l'industrie (METI), et SE Kodaira Nobuyori, président du Centre japonais de coopération pour le Moyen-Orient (JCCME). La délégation a également rencontré des hauts fonctionnaires et des cadres de la Chambre de commerce et d'industrie d'Osaka, de la Fédération des entreprises japonaises (Keidanren), de Sumitomo Corporation, de Cosmo Energy, d'ITOCHU et de Toshiba.

NUTRITION EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Le plan de la Banque mondiale à 34 milliards \$ sur 10 ans

La Banque mondiale recommande aux pays d’Afrique subsaharienne d’investir 34 milliards de dollars entre 2025 et 2034 pour renforcer leurs politiques de nutrition. Derrière cette estimation, qui représente plus du quart des besoins mondiaux identifiés, se dessine une problématique centrale : pourquoi cet effort est-il aujourd’hui considéré comme indispensable, et que dit-il des transformations nécessaires dans les approches de la lutte contre la malnutrition sur le continent ?

Dans son dernier rapport Cadre d’investissement pour la nutrition, la Banque mondiale détaille la manière dont les pays d’Afrique subsaharienne pourraient mobiliser et utiliser les 34 milliards de dollars recommandés sur la période 2025–2034. L’approche repose sur une combinaison d’interventions nutritionnelles spécifiques, ciblées principalement sur les femmes enceintes, les nourrissons et les jeunes enfants, et de réformes systémiques visant à transformer les environnements alimentaires.

Des interventions ciblées et un changement de système

Parmi les actions à financer, l’organisation cite la supplémentation en fer et en acide folique pendant la grossesse, la distribution de vitamine A et de zinc aux jeunes enfants, l’allaitement maternel exclusif, ou encore la lutte contre la malnutrition aiguë à travers des aliments thérapeutiques prêts à l’emploi. Ces mesures sont présentées comme éprouvées, à fort impact et à coût modéré. L’approche repose sur une combinaison d’interventions nutritionnelles spécifiques, ci-

blées principalement sur les femmes enceintes, les nourrissons et les jeunes enfants. Mais le rapport insiste aussi sur la nécessité de créer des conditions politiques et sociales favorables. Il estime que les gouvernements devraient par exemple bâtir des cadres politiques nationaux de la nutrition qui constitueront la base des stratégies, programmes et interventions nutritionnels. S’y ajoutent des cadres législatifs et réglementaires visant à influencer la consommation alimentaire ainsi que des mesures économiques et fiscales qui s’appuient sur les mécanismes du marché pour encourager des choix alimentaires plus sains. Parmi les outils préconisés dans cette dernière catégorie de politiques figurent l’instauration de taxes sur produits alimentaires néfastes pour la santé (comme les boissons sucrées), les étiquetages nutritionnels clairs ainsi que des réglementations sur la publicité. Parmi les outils préconisés dans cette dernière catégorie de politiques figurent l’instauration de taxes sur produits alimentaires néfastes pour la santé (comme les boissons sucrées), les étiquetages nutritionnels clairs ainsi que des réglementations sur la publicité.

Selon la Banque mondiale, cet effort financier doit permettre aux pays de sortir d’une approche fragmentée, souvent limitée à la réponse humanitaire, pour construire des systèmes nutritionnels intégrés, capables d’agir à la fois sur l’offre, la demande et les comportements.

Investir maintenant pour éviter une crise durable

L’appel à investir 34 milliards de dollars repose sur plusieurs constats. D’abord, parce que la malnutrition progresse malgré les initiatives existantes. Entre 2010 et 2023, le nombre de personnes sous-alimentées en ASS est passé de 154,6 millions à 277,7 millions de personnes d’après les données de la FAO. Une situation qui a contribué à faire de l’Afrique le continent qui présente le plus fort pourcentage de population touchée par la faim, soit 20,4 % contre 8,1 % en Asie, 6,2 % en Amérique latine et dans les Caraïbes et 7,3 % en Océanie. Au-delà de ce chiffre d’ensemble, une analyse plus détaillée indique que dans la région, plusieurs indicateurs relatifs à la nutrition sont au rouge.

SÉNÉGAL

Lancement de la conversion au gaz de la centrale électrique de Bel Air

Il y a quatre ans, la Société nationale d’électricité du Sénégal (Senelec), avait confié au concepteur finlandais d’équipements énergétiques Wärtsilä, le marché de conversion de sa centrale électrique de Bel Air, conçue pour fonctionner au fioul lourd. Selon des informations relayées mardi 13 mai, le Sénégal a franchi une étape dans la transformation de son système énergétique. Le pays a entamé le processus de conversion de la centrale électrique de Bel Air, l’une des plus importantes du pays avec ses 335 mégawatts, pour qu’elle fonctionne au gaz naturel liquéfié (GNL) en lieu et place du fioul lourd.

Le chantier confié à l’entreprise finlandaise Wärtsilä, se déroulera en deux phases. La première, lancée ce mois-ci, consiste à adapter les moteurs de la centrale. Cette phase devrait être suivie d’une seconde, attendue d’ici fin 2025, et qui permettra le basculement total vers le GNL comme carburant principal. Cette opération coordonnée par le fournisseur public d’électricité Senelec, s’inscrit dans un plan visant à exploiter les ressources gazières du pays pour sécuriser son approvisionnement en électricité et limiter sa dépendance aux marchés internationaux du pétrole. En 2023, le Sénégal a im-

porté pour près de 2,13 milliards de dollars de produits pétroliers raffinés, soit près d’un cinquième de ses importations de biens. Alors le passage au GNL suscite des préoccupations quant à la disponibilité de l’électricité, la Senelec a assuré avoir pris les dispositions « pour limiter les désagréments et assurer la qualité du service pendant cette phase de transition énergétique ». L’utilisation accrue du gaz local devrait favoriser une meilleure anticipation des coûts énergétiques et une amélioration de la balance commerciale. Pour les acteurs économiques, la stabilité de l’approvisionnement en électricité consti-

tue un facteur décisif, notamment dans les secteurs industriels à forte consommation comme l’extraction minière. Par ailleurs, l’État sénégalais vise une capacité de production électrique de 3000 mégawatts d’ici 2050, largement portée par le gaz dont l’exportation a commencé récemment. La conversion de la centrale de Bel Air en constitue une première concrétisation, avec des retombées attendues sur les investissements dans les infrastructures, la compétitivité des entreprises et l’indépendance énergétique du pays.

ZAMBIE

Le projet solaire Chisamba (100 MW) illustre la dynamique énergétique portée par le privé

Face à une situation énergétique fragilisée par la sécheresse, la Zambie cherche à mobiliser davantage d’investissements privés dans le solaire. Le closing du projet de Chisamba pourrait marquer une étape importante dans cette dynamique. Alors que la Zambie ambitionne d’ajouter 1000 MW solaires à son réseau d’ici fin 2025, le projet de 100 MW à Chisamba dont le closing financier a été bouclé le mercredi 14 mai, illustre la montée en puissance des solutions portées par le secteur privé. Développé par Kariba North Bank Extension Power Corporation (KNBEPC), une filiale de ZESCO, ce projet deviendra le plus grand parc solaire ja-

mais raccordé au réseau zambien. Il a mobilisé 71,5 millions USD de financement privé via Stanbic Bank Zambia, sans garantie souveraine. L’électricité sera livrée par KNBEPC à GreenCo Power Services via un contrat d’achat de 13 ans (PPA). GreenCo revend ensuite cette énergie à First Quantum Minerals (FQM), premier investisseur minier du pays, dans le cadre d’un contrat de fourniture. La structuration par GreenCo démontre qu’un montage sans soutien public peut attirer des financements commerciaux, tout en assurant une fourniture fiable à un industriel. « Nous sommes fiers que le modèle d’achat de GreenCo ait permis le bouclage

financier du plus grand projet solaire de Zambie. Cela démontre ce qu’il est possible de réaliser lorsque la bonne structuration commerciale rencontre des partenaires sérieux engagés dans la transformation énergétique. Il ne s’agit pas ici d’une électricité privée qui contourne le système, mais d’une nouvelle capacité qui le renforce » a déclaré Wezi Gondwe, directrice générale de GreenCo Power Services Zambia. Le gouvernement zambien a lancé ces dernières semaines plusieurs signaux forts. Le samedi 10 mai 2025, il a annoncé le début des travaux pour la centrale solaire de Cooma (50 MW avec 20 MW de stockage) développée par YEO Teknoloji

Enerji et GEI Power. Le lundi 14 avril, une réforme administrative a fixé un délai de 48 heures pour approuver les projets. Ces développements s’inscrivent dans un contexte de vulnérabilité énergétique accrue. La Zambie, dont plus de 80% de l’énergie provient de l’hydroélectricité a subi les effets d’une sécheresse prolongée. Pour renforcer sa sécurité énergétique, le pays cherche à diversifier rapidement son mix de production. Le projet de Chisamba s’intègre pleinement à cette stratégie, aux côtés d’autres initiatives comme celle de Solarcentury Africa et de l’IDC qui prévoit une centrale de 67 MWp dans la même localité.

GABON

59% des prêts projets en 2025 seront alloués aux routes et aux BTP

Avec plus de la moitié des prêts projets destinés aux infrastructures routières et de BTP, le Gabon réaffirme son ambition de développer des infrastructures de qualité pour stimuler son développement et renforcer sa compétitivité aux niveaux régional et international. Sur une enveloppe globale de 190,5 milliards FCFA (plus de 320 millions \$) de financements alloués aux prêts projets en 2025, le Gabon compte consacrer 59% aux routes et aux infrastructures de bâtiments et travaux publics (BTP), selon le document de « stratégie d’endettement de l’Etat ». Les prêts dédiés aux infrastructures routières représentent à eux seuls 36,9% du total des décaissements sur prêts projets. Ces fonds financeront des projets tels que la réhabilitation et la construction de 166 km de route entre Kougouleu et Medouneu, incluant le drainage et la signalisation. D’après les données officielles, le réseau routier gabonais s’étend sur 10 384 km (hors voiries urbaines), avec moins de 20% en bon état. Sur ce total, environ 1800 km sont bitumés tandis que 467 km sont des routes non classées. Les BTP quant à eux absorberont 22,1% des financements. Parmi les initiatives financées figurent le Programme d’appui au secteur des infrastructures au Gabon (PASIG), le projet d’aménagement du bassin versant Terre-Nouvelle et la construction de deux flyovers, quatre passerelles piétonnes, ainsi qu’un pont métallique à Ebel-Abanga. Les autres secteurs bénéficiaires des prêts projets se partageront les 41% restants, notamment l’éducation et la formation professionnelle (13,1%), les communications et télécommunications (8%), la santé (6,3%) ainsi que l’agriculture (3,5%) et l’eau potable. Pour financer ces projets, le Gabon mobilisera des ressources auprès de plusieurs partenaires, tels que la Banque mondiale, la Banque africaine de développement (BAD) et des acteurs privés tels que Standard Chartered et Deutsche Bank.

MARCHÉS

Les taux US en arbitre

Malgré la remontée du 10 ans américain dans la zone des 4.5%, les actions ont poursuivi leur hausse, jusqu'à effacer toutes les pertes de l'année coté américain. Mais alors que les débats budgétaires sont en cours au Congrès et que les craintes sur le déficit sont croissantes, la hausse des taux pourrait finir par freiner celle des actions.

Depuis mi-avril, les marchés actions ont fortement rebondi, grâce à la détente dans la guerre commerciale et à des résultats d'entreprise plutôt solides. Une remontée qui s'est faite en parallèle d'une remontée des taux longs. Le 10 ans américain a ainsi dépassé à nouveau les 4.5% en début de semaine, avant une détente vers les 4.40% grâce aux dernières statistiques économiques.

Actions et obligations : le groupe vit bien

Nous sommes donc depuis environ un mois dans une situation où la remontée des taux n'entrave pas la hausse des actions. Or, des taux plus élevés sont en principe un frein à la hausse des actions, puisque la valorisation des actions repose sur l'actualisation des bénéfices futurs. Donc, plus les taux sont élevés, moins la valeur actuelle des bénéfices futurs est importante, ce qui tend normalement à peser sur les cours des actions. Tout dépend toujours du narratif qui accompagne la remontée des taux. Les taux et les actions progressent de concert si les anticipations de croissance remontent. En revanche, lorsque la remontée des taux est davantage tirée par une hausse des anticipations d'inflation, c'est généralement négatif pour les actions. C'est le schéma que l'on avait observé en 2022, au pic de la vague d'inflation. Cette corrélation positive entre actions et obligations - compte tenu de la relation inverse entre le prix d'une obligation et le taux d'intérêt, une hausse de taux se traduit par une baisse du prix de l'obligation - est le pire des scénarios pour les investisseurs parce que, dans ce cas, la diversification n'est pas payante. Un autre élément important pour les actions, c'est la vitesse de la remontée des taux. Lorsqu'il y a un choc qui entraîne une forte remontée des taux d'intérêt, c'est à ce moment-là que les marchés actions souffrent le plus. Un des exemples les plus récents est la crise sur les obligations britanniques en 2022, au moment de la présentation par Liz Truss d'un mini-budget qui prévoyait d'importantes baisses d'impôts. Les taux longs étaient ainsi fortement remontés, obligeant la Banque d'Angleterre à intervenir.

Toujours plus de déficit

Un précédent que tous les investisseurs ont en tête au moment où des débats budgétaires se tiennent au Congrès américain. Car les taux longs évoluent aussi en fonction des projections de déficits, et donc de la capacité à long terme d'un Etat à honorer ses engagements. Et le moins que l'on puisse dire c'est que les Etats-Unis ont un "petit sujet" de finances publiques. Le point de départ c'est un déficit supérieur à 6% en 2023 et en 2024. Et le Congrès travaille actuellement sur un plan de baisses d'impôts, qui était l'une des promesses phares du candidat Trump. Un plan que ce dernier surnomme le "big, beautiful bill". Ce plan vise essentiellement à prolonger les baisses d'impôts votés en 2017 et dont une bonne partie expire en 2025. A cela s'ajoute des mesures additionnelles : une réduction partielle d'impôt pour environ 4 millions de travailleurs touchant des pourboires, des déductions accrues pour les personnes âgées, ainsi que des allègements pour les heures supplémentaires. Selon les estimations du CBO, la version présentée en début de semaine à la Chambre des Représentants alourdirait le déficit de 4900 milliards de dollars sur 10 ans. C'est une estimation provisoire car les débats sont en cours à la Chambre et ce sera ensuite au tour du Sénat de s'emparer du texte. L'un des points actuellement les plus débattus est la déduction SALT - le montant d'impôts locaux qui peut être déduit du paiement des impôts fédéraux. Certains Républicains souhaiteraient relever ce plafond tandis que d'autres réclament des coupes plus importantes dans Medicaid - le programme d'assurance maladie destiné aux Américains à faibles revenus - en contrepartie.

Bond vigilantes

Si certains points restent encore à débattre, le scénario central reste une adoption d'ici à l'été et un plan qui augmente considérablement le déficit, sans pour autant augmenter les perspectives de croissance car la plupart des mesures ne sont qu'une extension de politiques existantes. Il n'y a donc que très peu d'impulsion budgétaire

supplémentaire, contrairement à ce que déclarait mardi le speaker de la Chambre des Représentants, Mike Johnson : "Nous pensons que cela va être du carburant pour l'économie." En effet, le discours traditionnel des Républicains consiste à dire que les baisses d'impôts permettent d'augmenter la base fiscale et in fine de collecter davantage de revenus. Mais comme le rappelait le Committee for a Responsible Federal Budget en mars : "Tax cuts generally do not pay for themselves". (Les réductions d'impôts ne sont généralement pas rentables). Les investisseurs se retrouvent donc face à un plan de baisse d'impôts qui augmente

le déficit sans augmenter la croissance. Tout cela au moment où la politique de Donald Trump pousse à s'interroger sur le statut de valeur refuge des Treasuries, et où de nombreuses banques centrales cherchent à diversifier leurs réserves et donc à réduire leurs avoirs en dollars. La pression à la hausse sur les taux a donc toutes les chances de se poursuivre. Le 30 ans a d'ailleurs touché à nouveau les 5% cette semaine. Il y a néanmoins une bonne nouvelle. La séquence des droits de douane a montré que le marché obligataire est suivi de près par Donald Trump, et peut faire infléchir ses positions. Les bond vigilantes ont donc encore du travail devant eux.

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

بنك الجزائر

BANK OF ALGERIA

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

Cours du : 15 Mai 2025

Valeur : 19 Mai 2025

BASE	DEVISES			COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR		133.1479	133.1629
1	EUR	EURO		149.1523	149.2090
1	GBP	POUND STERLING		176.7294	176.8197
100	JPY	JAPANESE YEN		91.2597	91.2950
1	CNY	CHINESE YUAN		18.4635	18.4666
1	CHF	SWISS FRANC		158.7930	158.8866
1	CAD	CANADIAN DOLLAR		95.2077	95.2252
1	DKK	DANISH KRONE		19.9790	19.9827
1	SEK	SWEDISH KRONA		13.6561	13.6795
1	NOK	NORWEGIAN KRONE		12.8069	12.8263
1	AED	UAE DIRHAM		36.2465	36.2585
1	SAR	SAUDI RIYAL		35.4976	35.5035
1	KWD	KUWAITI DINAR		432.8605	433.1910
1	TND	TUNISIAN DINAR		43.9224	44.3638
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM		14.3548	14.3564
1	LYD	LIBYAN DINAR		24.2347	24.3589
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA		3.3346	3.3450
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS		179.8496	179.8496

LES MARCHÉS EN ASIE DANS L'INCERTITUDE

Repli de l'économie japonaise

Les marchés asiatiques sont restés prudents vendredi, notamment à Tokyo où le produit intérieur brut (PIB) s'est contracté de 0,2% au premier trimestre 2025, dans un contexte inflationniste et d'incertitudes liées aux droits de douane américains. À la Bourse de Tokyo, l'indice vedette Nikkei a clôturé la semaine à l'équilibre parfait (0,00%) à 37.753 points alors que l'indice élargi Topix a pris 0,05% à 2.740 points. L'économie japonaise s'est contractée au premier trimestre sous l'effet d'une inflation persistante et des incertitudes liées aux droits de douane américains, après une croissance de 0,6% au quatrième trimestre 2024. En 2024, le Japon a connu une quasi-stagnation de son PIB

(+0,1%), avec une conjoncture toujours morose. En mars, l'inflation (hors produits frais) a accéléré à 3,2% sur un an, alimentée par la hausse continue des prix de l'énergie et des céréales (+25%), notamment une flambée record de 92,5% des prix du riz. «La prudence des ménages face à la consommation, en raison de l'inflation persistante, a probablement exercé une pression à la baisse sur la performance du PIB», avait justement anticipé Katsutoshi Inadome, stratège senior chez SuMi TRUST, avant l'annonce du chiffre du PIB.

L'automobile nippon sous pression

Le Japon, proche allié des États-

Unis, subit depuis début avril des surtaxes douanières américaines de 25% sur l'automobile et l'acier, secteurs cruciaux pour son économie, l'automobile représentant 28% de ses exportations vers les États-Unis et environ un emploi sur huit dans le pays. De plus, Tokyo fait face à une menace de surtaxe «réciproque» de 24% sur l'ensemble de ses exportations, suspendue jusqu'en juillet, et tente d'éviter cette mesure par le biais de négociations avec l'administration Trump. «En cas d'échec des négociations commerciales avec les États-Unis, il y aurait des conséquences négatives pour l'économie japonaise et les marchés actions», a expliqué Katsutoshi Inadome.

«Les prévisions pour l'exercice fiscal 2025-2026 montrent que toutes les entreprises devraient être fortement impactées par les politiques tarifaires et les effets des fluctuations des devises», ont souligné en écho les experts de Tokai Tokyo Intelligence, alors que les résultats financiers des fabricants automobiles ont été publiés cette semaine. Dans ce contexte, les titres du secteur automobile nippon ont connu des fortunes diverses avec Toyota (-0,54%), Honda (+0,17%) et Nissan (+4,84%).

Défis pour la tech chinoise

Alors que l'indice australien était stable (0,56%), les marchés de Hong

Kong (-0,41%) et Shanghai (-0,44%) évoluaient en baisse. Jeudi, le géant chinois du commerce en ligne, Alibaba, a annoncé une hausse modérée de son chiffre d'affaires annuel. Ces résultats, jugés décevants avec une croissance de seulement 6% de son chiffre d'affaires annuel, illustrent la pression sur les consommateurs chinois et la surchauffe du secteur technologique. Le cours de son action a joué les montagnes russes cette année, un temps porté par un regain d'enthousiasme des investisseurs autour des capacités chinoises en intelligence artificielle (IA), avant de plonger brusquement le mois dernier à la suite de l'offensive commerciale mondiale lancée par Donald Trump.

ROYAUME-UNI

Le premier ministre promet un accord imminent avec l'UE avant un sommet inédit

Le premier ministre britannique Keir Starmer s'apprête à conclure ces prochains jours un nouvel «accord» multisectoriel avec l'UE visant à resserrer les liens avec les Européens cinq ans après le Brexit, a annoncé Downing Street, avant un sommet inédit lundi à Londres. Cet accord, dont les contours restent flous, doit permettre de stimuler les échanges commerciaux en réduisant les formalités administratives nées du Brexit, ou de renforcer la sécurité par plus de coopération entre Royaume-Uni et UE, selon Downing Street.

Keir Starmer, qui œuvre à resserrer les liens avec le bloc des 27 depuis le début de son mandat en juillet, a promis de conclure «cette semaine» ce «nouvel accord qui servira l'intérêt national» du Royaume-Uni, a annoncé le bureau du travailliste samedi dans un communiqué. Ce, alors que la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen, le président du Conseil européen Antonio Costa et la cheffe de la diplomatie Kaja Kallas sont attendus lundi à Londres pour le premier sommet bilatéral entre Royaume-Uni et UE depuis le divorce acrimonieux du Brexit en 2020.

Lundi, «nous ferons un nouveau pas en avant et offrirons encore plus d'avantages au Royaume-Uni grâce à un partenariat renforcé avec l'Union européenne. Ce sera bon pour nos emplois, bon pour nos factures et nos frontières», a défendu Keir Starmer dans ce communiqué. Les négociations se poursuivent d'ici à la formalisation de cet accord, avec des tensions sur des sujets sensibles comme les quotas de pêche ou la mobilité des jeunes.

Le communiqué de Downing Street ne dit pas clairement si les dirigeants vont annoncer, comme attendu, un accord de partenariat sur la défense et la sécurité. Les deux parties ont intérêt à un rapprochement dans la défense, au moment où l'Europe lance un effort de réarmement face à la menace russe, et où la confiance dans l'engagement sécuritaire américain en Europe s'émousse sous la présidence de Donald Trump. Downing Street indique simplement vouloir éviter que «la sûreté et la sécurité soient compromises par un manque de coopération



entre pays voisins confrontés aux mêmes défis mondiaux».

«Lignes rouges»

Ce partenariat doit acter un rapprochement avec Bruxelles, et tourner la page des crispations qui ont empoisonné les relations entre l'UE et les précédents gouvernements conservateurs. Les Britanniques «méritent mieux que l'accord conclu par le gouvernement précédent», mais des «lignes rouges» seront toutefois respectées, a prévenu Downing Street, sans plus de détails. Keir Starmer a écarté la possibilité d'un retour dans le marché unique ou dans l'union douanière, mais il a laissé entendre que le Royaume-Uni était prêt à un alignement dynamique sur les normes de l'UE pour les

produits alimentaires et agricoles, afin de faciliter les échanges commerciaux. Et si la liberté de circulation est une autre «ligne rouge», Keir Starmer semble être prêt à une autre concession sur un programme de mobilité réciproque des jeunes pour étudier et travailler au Royaume-Uni et dans l'UE, réclamé par Bruxelles. «La mobilité des jeunes n'est pas la liberté de circulation», a-t-il ainsi souligné samedi dans une interview au Times.

Outre ce programme, certains pays de l'UE ont mis dans la balance d'autres demandes, comme la reconduction de l'accès des pêcheurs européens aux eaux britanniques. Keir Starmer et Ursula von der Leyen se sont parlé vendredi en Albanie en marge du sommet de la Communauté politique européenne (CPE) pour tenter d'aplanir certains blocages. «En cette période de grande incertitude et de volatilité, le Royaume-Uni ne réagira pas en se repliant sur lui-même, mais en prenant fièrement sa place sur la scène mondiale, en renforçant ses alliances et en concluant des accords», a défendu Keir Starmer.

Après la conclusion d'accords commerciaux avec l'Inde et les États-Unis ces deux dernières semaines, ce nouveau partenariat montre que le Royaume-Uni est «un pays avec lequel les gens veulent à nouveau faire des affaires», s'est félicité Downing Street. Sur le volet commercial, cet accord devrait simplifier certaines formalités administratives ou contrôles liés aux exportations avec l'UE, «partenaire commercial le plus proche», pour améliorer les prix et la disponibilité des produits dans les supermarchés britanniques.

TURQUIE

Découverte de nouvelles réserves de gaz naturel en mer Noire

La Turquie a découvert un nouveau gisement de 75 milliards de mètres cubes de gaz naturel lors de travaux de forage en mer Noire, a déclaré samedi le président turc, Recep Tayyip Erdogan. "Grâce à cette découverte, nous pourrions répondre aux besoins en gaz naturel des foyers turcs pendant 3,5 ans", a précisé M. Erdogan dans des déclarations à la presse de retour d'un sommet européen en Albanie.

La découverte, d'une valeur économique d'environ 30 milliards de dollars, a été faite dans le puits Goktepe-3, à une profondeur de 3.500 mètres, a précisé le président turc. La production quotidienne de gaz naturel de la Turquie dans son gisement phare de Sakarya, en mer Noire, a atteint environ 9,5 millions de mètres cubes, alors que le pays intensifie ses ambitions énergétiques tant au niveau national qu'international.

La Turquie, qui importe plus de 90% de ses besoins énergétiques, veut développer ses ressources nationales et élargir ses partenariats internationaux dans le domaine de l'exploration pétrolière et gazière.

POLOGNE

Hausse de l'inflation en avril 2025

Le taux d'inflation annuel de la Pologne a été révisé légèrement à la hausse à 4,3 % en avril 2025 par rapport à une estimation initiale de 4,2 %, contre 4,9 % le mois précédent.

Néanmoins, cela représente le taux d'inflation le plus bas depuis août 2024, principalement en raison de la modération des hausses de prix pour les aliments et boissons non alcoolisées (5,3 % contre 6,7 % en mars), le logement et les services publics (10,8 % contre 10,9 %), les loisirs et la culture (3,6 % contre 3,9 %), et les biens et services divers (2,2 % contre 2,4 %). De plus, les coûts ont continué de baisser pour le transport (-5,6 % contre -3,6 %) et l'habillement et les chaussures (-1,7 % contre -1,3 %). Sur une base mensuelle, les prix à la consommation ont augmenté de 0,4 % en avril, confirmant les estimations préliminaires, après une hausse de 0,2 % en mars.

LE POTENTIEL EST ÉNORME

Le boom du secteur des livraisons ultra-rapides en Inde

Les "dark stores" se développent à la vitesse grand V en Inde et grignotent les parts de marché des petits commerçants.

Plus qu'un succès, c'est une révolution. Les plateformes de livraison ultrarapide se développent en Inde à la vitesse des motos ou scooters électriques de leurs coursiers, grâce à leur localisation en plein cœur des villes et de leur clientèle.

Un téléphone, un kilo de pommes ou une plante grasse en 10 minutes, 20 minutes maximum. Dans les mégapoles du pays le plus peuplé du monde, il est maintenant possible de se faire livrer tout ou presque en un temps record.

Au centre de Bombay, l'épicier en

ligne BigBasket: dans son entrepôt, la mécanique est parfaitement huilée, de la course entre les rayons pour réunir la commande - deux minutes chrono - jusqu'à sa prise en charge par un coursier.

Cofondateur de ce "dark store", Vipul Parekh se frotte les mains. Son activité a connu une "très forte croissance" et il table sur une progression de 60% pour les deux ou trois prochaines années.

"Un secteur qui se transforme et se développe à une telle vitesse, c'est sans précédent", insiste-t-il. Parties en trombe, les applications de livraison express comme Getir ou Jokr ont marqué le pas en Europe et aux États-Unis, victimes de la pandémie de Covid d'abord, puis de l'inflation per-

sistante qui rabote le pouvoir d'achat de leurs clients.

En Inde, elles continuent à surfer sur la vague

Le chiffre d'affaires des Zomato, Swiggy et autres Zepto a bondi de 100 millions de dollars en 2020 à... 6 milliards en 2024, selon la firme d'analyse Datum Intelligence.

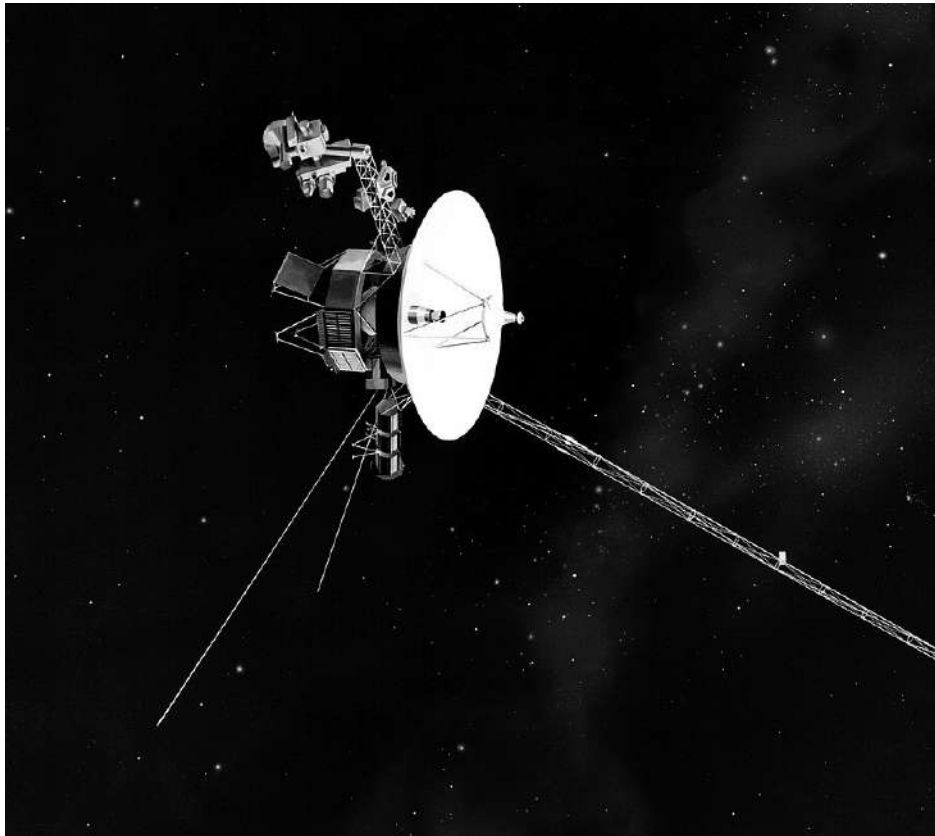
Et il pourrait atteindre la barre des 40 milliards de dollars d'ici à 2030, anticipe la banque d'investissement JM Financial. Pour expliquer ce succès, Vipul Parekh cite la densité de sa clientèle dans le centre-ville où il opère. "Le potentiel de chiffre d'affaires concentré dans ce secteur est énorme", dit-il,

"ce n'est pas le cas dans les zones à faible densité". En outre, relève le patron de BigBasket, la concurrence des grandes chaînes de distribution est quasiment inexistante en Inde et la main-d'œuvre y est particulièrement bon marché. Avec sa croissance spectaculaire, le marché a déjà attiré des nouveaux concurrents de poids. Des géants comme Amazon, Flipkart, propriété de la multinationale américaine Walmart, ou encore Reliance Industries, le conglomérat du milliardaire indien Mukesh Ambani, s'y sont lancés sans retenue.

Pour Satish Meena, de Datum Intelligence, l'arrivée de ces poids lourds à la surface financière quasiment illimitée comporte toutefois des risques.

A PLUS DE 25 MILLIARDS DE KILOMÈTRES La NASA tente un pari pour prolonger la mission de Voyager 1

La sonde Voyager 1, lancée en 1977, a cessé d'envoyer des données scientifiques fin 2023. Les ingénieurs de la NASA ont identifié l'origine du problème et ont engagé une opération complexe pour relancer le sous-système en cause. Un premier signal encourageant a été reçu fin avril. L'équipe travaille désormais à remettre en route les instruments de mesure.



Le rachat de Hornetsecurity par Proofpoint doit avoir un goût un peu amer pour les équipes de l'éditeur français Vade (ex Vade Retro), spécialisé dans la protection des courriels et racheté en mars 2024 par l'allemand Hornetsecurity. En effet, l'acquéreur n'est pas un inconnu pour l'entreprise des Hauts de France. En 2019, Proofpoint avait accusé Vade de vol de code source et d'informa-

tions confidentielles par le fait d'un CTO de Vade Secure, ancien vice-président de Gateway Technology chez Cloudmark racheté en 2017 par Proofpoint. Vade a été reconnu coupable en 2021 et a été condamné à verser 14 M\$ à son concurrent. Celui-ci avait ensuite enclenché une autre procédure à la fin 2021 pour réclamer 29 M\$, mais il a été débouté de cette demande. Avec cette affaire, Vade a

mobilisé d'importantes ressources financières notamment pour les frais d'avocats et a freiné son développement aux États-Unis.

Proofpoint s'étend en Europe

Avec cette acquisition, Proofpoint, propriété du fonds Thoma Bravo met la main sur un portefeuille de solutions et renforce sa présence en Europe. Hornetsecurity dispose d'un catalogue d'offres allant de la protection de courriels (avec Vade) à la protection contre les ransomwares, la sauvegarde, la récupération de données, ainsi que la conformité, la gouvernance et la gestion des risques autour de Microsoft 365. Dans la corbeille, la société allemande apporte sa couverture européenne en matière de channel avec 12 000 distributeurs et MSSP et adresse plus de 125 000 clients. Pour Sumit Dawhan, CEO de Proofpoint, ce rachat va permettre « d'étendre la plateforme de sécurité centrée sur l'humain, leader du secteur, afin de mieux répondre aux besoins uniques des MSP et des PME ».

Le montant de l'opération n'a pas été communiqué, mais nos confrères de CNBC l'estiment à environ 1 Md\$. Elle devrait être finalisée au second semestre de cette année. Les 700 collaborateurs de Hornetsecurity vont intégrer les équipes de Proofpoint à l'issue de la transaction. Dans le même temps, la société américaine confirme son intention de s'introduire en bourse sans toutefois préciser de date.

Xiaomi annonce la création de sa première puce maison, la XRing 01

Xiaomi entre à son tour dans le cercle fermé des fabricants de smartphones produisant leur propre puce. On devrait ainsi bientôt faire connaissance avec la XRing 01.

Ces derniers temps, des rumeurs nous venant de Chine indiquaient que Xiaomi cherchait à créer ses propres puces, au point d'apprendre le mois dernier qu'une division dédiée au développement des SoC avait été mise en place au sein du groupe chinois. Et les résultats seraient en fait déjà là, comme le montre cette annonce de Xiaomi.

Une première puce Xiaomi baptisée XRing 01

Le PDG de Xiaomi vient de prendre sa plume pour annoncer dans un message sur le réseau social Weibo l'officialisation de la puce maison, baptisée XRing 01. Lei Jun n'a pas souhaité en dire



plus sur ce SoC, si ce n'est qu'il sera présenté dans le détail à la fin du mois de mai. Dans les commentaires qui ont suivi ce message, le patron de Xiaomi a ajouté que cette puce était le résultat d'un travail entamé au mois de septembre 2024 au sein des équipes du

géant chinois de la téléphonie.

Une puce gravée à 4 nm pour commencer

Si Lei Jun n'a pas élaboré sur les spécifications du Xring 01, des informations précédentes, notamment dévoilées par Giz-

mochina, laissent entendre qu'il s'agira d'une puce gravée à l'aide du procédé en 4 nanomètres de TSMC, le N4P. Exit donc pour le moment l'idée selon laquelle Xiaomi pourrait seul développer des puces gravées à une finesse de 3 nanomètres.

Avec cette prouesse, Xiaomi va intégrer le cercle très restreint des fabricants de smartphones capables de produire leur propre puce. À cette heure, seuls Apple, Samsung et Huawei sont capables de réaliser des puces pour leurs propres appareils. Mais les deux géants du secteur, Qualcomm et MediaTek, restent toujours des incontournables non seulement pour les autres fabricants, mais aussi pour des sociétés comme Samsung qui souhaitent obtenir les puces les plus performantes du marché pour leurs meilleurs smartphones.

Source : Gizmochina, Wccftch

Les USA pourraient interdire le "stop & start" des voitures, mais pourquoi donc ?



La technologie « stop and start » que l'on retrouve dans de nombreuses voitures aujourd'hui est nettement remise en question outre-Atlantique. Un retour en arrière ? Avec l'arrivée de Donald Trump à la Maison Blanche, c'est une nouvelle phase de dérégulation qui débute du côté des États-Unis. C'est évidemment le cas dans un secteur très en vue comme l'intelligence artificielle, mais aussi du côté de certaines règles environnementales s'appliquant aux automobiles. Ce devrait ainsi être le cas du stop and start, qui permet d'éteindre le moteur dès que vous êtes à l'arrêt (comme à un feu rouge), pour en réduire les émissions en CO2.

Le « stop and start » en question aux États-Unis

La technologie « stop and start » pourrait bientôt être du passé du côté des États-Unis. Le patron de l'Agence de protection de l'environnement (EPA) vient en effet de poster un message dans lequel il en parle comme d'un système à cause duquel « votre voiture meurt à chaque feu rouge pour que les entreprises obtiennent un trophée de participation à la lutte contre le changement climatique. »

Il ajoute, en signe de tacle à l'administration précédente, que « l'EPA l'a approuvée et tout le monde la déteste, alors nous la corrigeons. » De quoi imaginer que, même si elle n'est pas interdite, cette technologie pourrait perdre les incitations réglementaires qui poussaient les constructeurs à l'introduire dans leurs véhicules.

La technologie de moins en moins populaire

Les constructeurs automobiles sont en effet incités à adopter le « stop and start » grâce aux crédits carbone qu'ils obtiennent quand ils l'installent. Elle a au fil des années connu une opposition de certains automobilistes, qui critiquaient le fait que leur moteur pouvait mettre du temps à redémarrer, et qu'il pouvait aussi être utilisé prématurément. Le « stop and start » pourrait tout de même garder un certain attrait au vu des économies en carburant qu'il permet – de 7 à 26% en circulation urbaine, selon des tests de Newsweek et de la Society of Automotive Engineers. Et vous, êtes-vous plutôt un amateur ou un critique de ce système ?

Source : 20 minutes, Drive

FUSION RENAULT-STELLANTIS

Luca De Meo et John Elkann se prononcent



Face aux incertitudes réglementaires, John Elkann (Stellantis) et Luca De Meo (Renault) plaident pour une politique industrielle claire et cohérente. Sans fusion à l'horizon, ils prônent une convergence stratégique pour sauver une automobile européenne sous pression.

Si on nous avait dit un jour que ces deux là seraient plus amis que jamais, on ne l'aurait sans doute pas cru. Mais dans l'adversité, face à un contexte mondial commercial et géopolitique qui change (presque) tous les jours, il font front commun. Mais n'en déplaise aux rumeurs, il n'y aura pas de mariage entre Stellantis et Renault. Juste une convergence stratégique de plus en plus assumée. John Elkann l'a répété clairement sur la scène du Future of the Car Summit organisé par le Financial Times : "Nous ne discutons d'aucune fusion avec Renault". À ses côtés, Luca De Meo acquiesce. Et pourtant, les passerelles idéologiques entre les deux leaders de l'industrie automobile européenne ne cessent de se renforcer.

Une Europe paralysée par ses règles

Le président de Stellantis en a profité pour préciser sa vision pour relancer l'auto européenne : moins de réglementations, mais plus de clarté. "Ce que nous demandons est très simple. C'est exactement ce que l'Union européenne prétend vouloir faire : simplifier. Si nous avons moins de règles, nous pourrions construire des voitures moins chères, donc plus accessibles", résume-t-il.

2025, ajoute-t-il, sera une année décisive. Une année test pour savoir si les voitures accessibles – en particulier les petites – ont encore un avenir en Europe, face à un cadre réglementaire de plus en plus contraignant. Quant au cap de 2035, il se rapproche. Et les constructeurs doivent composer avec des objectifs d'électrification totale des ventes neuves, alors même que ces normes rétrécissent le marché. Elkann appelle à plus d'anticipation dans les règles, et surtout à une approche plus globale : "Il ne faut pas se limiter aux émissions des voitures neuves. L'enjeu majeur, ce sont les 250 millions de véhicules déjà en circulation dans l'Union."

La Chine comme source d'inspiration, pas de crainte

Face à la stratégie industrielle claire des États-Unis ou de la Chine, l'Europe semble tergiverser. Elkann a salué le pragmatisme de Donald Trump expliquant qu'il "est très clair sur ce qu'il veut pour l'industrie auto", et propose de voir la Chine comme une source d'inspiration, et non pas de crainte.

Et de poser la question qui résume le problème actuel selon lui : "L'Europe veut-elle encore construire des voitures ? Ou seulement en acheter ?".

Il faut sauver la voiture populaire

Sur le terrain industriel, aucune fusion Stellantis-Renault n'est donc envisagée. Mais la proximité de vues entre Elkann et De Meo est manifeste. Tous deux évoquent leur histoire commune dans la petite voiture européenne, de la Renault 5 à la Fiat 500. "Ces voitures étaient le moteur de la prospérité. Mais elles sont devenues trop chères, presque inaccessibles", a déploré Elkann. Toujours à cause de cette surréglementation qui a fait exploser les coûts. Aujourd'hui ces modèles ne parviennent plus à jouer leur rôle historique de vecteurs d'accessibilité. Pour Elkann comme pour De Meo, il est temps que Bruxelles prenne une décision claire sur l'avenir qu'elle souhaite pour son industrie automobile.

R5 TURBO 3E

La Renault la plus chère de l'histoire devient encore plus chère !

Alors que les réservations sont ouvertes depuis plusieurs semaines, l'impressionnante Renault R5 3E, descendante électrique que la mythique R5 Turbo vient de voir son prix augmenter de quelques milliers d'euros. Bonne nouvelle quand même, sa puissance vient elle aussi de prendre 15 chevaux.



Vendredi 16 mai 2025, Renault a commencé sa journée en envoyant un communiqué de presse concernant un concept inédit, la Renault 4 Savane 4x4. Un nouveau clin d'oeil au passé avec cette version baroudeur de la nouvelle voiture électrique, qui fera ses débuts en public dès ce 19 mai 2025 à Roland-Garros. Non loin d'une autre star de la marque au Losange dont on a beaucoup entendu parler ces dernières semaines, l'impressionnante R5 Turbo 3E. Oui sauf qu'au delà de l'annonce pure de l'exposition dans les allées du tournoi de tennis de cette R5 sous stéroïdes, Renault en a profité pour rappeler quelques chiffres sur le modèle qui verra le jour en 2027. Et depuis l'ouverture des réservations le 22 avril dernier, ils ont déjà changé...

Plus de clients, et plus chère

Déjà, l'on apprend que la Renault la plus chère de l'histoire continue à s'attirer la sympathie de potentiels acheteurs. Quand le constructeur français avait communiqué fin avril sur le fait que 500 personnes aient déjà fait preuve d'intérêt pour la voiture en la réservant, ce chiffre est passé désormais à 700 réservations. Rappelons que le chèque d'acompte est quand même de... 50 000 € ! En revanche le nombre de concessions à avoir réservé l'un des 1 980 exemplaires de cette R5 Turbo 3E reste à 200. On espère juste que tout ce petit monde avait bien lu que le prix de lancement de 155 000 euros était "conseillé" et "prévisionnel". Parce qu'en cette mi-mai, il vient de grimper. Pas de grand chose. De 3 %. Ce qui veut dire que la Renault R5 Turbo 3E est



désormais affichée à 160 000 €. Et il n'est pas à l'abri de bouger encore d'ici 2027, puisqu'il reste prévisionnel et non définitif.

Lot de consolation

Mauvaise nouvelle pour les acheteurs, même si à ce niveau de prix, c'est presque indolore. En revanche, il y a un lot de consolation car la sportive qui embarque une architecture 800 volts vient de voir sa puissance augmenter en même temps que le prix. Dans des propor-

tions quasi-similaires (+ 2,8%). Initialement annoncée à 540 chevaux, elle s'affiche désormais à 555 chevaux, ce que le site commercial confirme. Par quel miracle ? Difficile à dire exactement, si ce n'est que le modèle en est à un stade peu avancé de son développement, et que des progrès ou modifications dans les technologies de la voiture ont peut-être réussi à faire gagner quelques chevaux. Suite au prochain épisode. Et d'ici 2027, on n'est pas à l'abri de quelques changements encore...

La DS 4 devient DS N°4 et s'offre une nouvelle version électrique

La DS 4 bénéficie d'une profonde mise à jour et en profite pour changer de nom et s'offrir une variante électrique. Mais cela suffira-t-il à mettre la N°4 sur le devant de la scène ? Quatre devient Numéro Quatre, puisque la DS 4 restylée figurera au catalogue sous l'appellation N°4. Par analogie avec le nouveau crossover N°8, bien sûr. Visuellement, ce lifting cherche également à se rapprocher de son grand frère. À l'avant, les similitudes sont frappantes, depuis le capot allongé et les phares matriciels scintillants jusqu'à la calandre retravaillée avec le logo DS éclairé. À l'arrière, le nom de la marque et le type de modèle sont désormais inscrits en toutes lettres. Un vent de fraîcheur souffle également dans l'habitacle, apportant à la

DS N°4 une planche de bord redessinée. Outre l'interface revisitée, le constructeur français privilégie les matériaux nobles, la finition raffinée et le confort haut de gamme. Selon la motorisation choisie, le coffre présente un volume de 430 (Hybrid), 390 (E-Tense) ou 360 (PHEV) litres.

Une version E-Tense également

Mais c'est sous le capot que se trouve la principale nouveauté : vous pourrez également commander la DS N°4 en version électrique E-Tense. La grande question est de savoir pourquoi cela n'est pas arrivé avant. Après tout, la plateforme EMP2 sur laquelle repose la N°4 de 4,4 m de long sert également d'architecture de base pour d'autres



produits Stellantis tels que l'Opel Astra et la Peugeot 308. Ces dernières disposent d'une variante EV depuis un certain temps déjà.

La DS N°4 E-Tense (ce nom n'est donc plus utilisé pour les variantes hybrides rechargeables, mais uniquement pour la version électrique) associe un pack

de batteries de 58,3 kWh à un moteur électrique de 213 ch et 343 Nm, un ensemble qui promet une autonomie de 450 km (WLTP). La charge rapide est possible jusqu'à 120 kW, nécessitant alors une demi-heure pour ramener la batterie de 10 à 80 % de sa capacité totale.

En hybridation douce ou rechargeable

Outre la version électrique E-Tense, la nouvelle DS N°4 pourra être commandée avec des motorisations hybrides. Avec un 1,2 litre turbo essence mild-hybrid de 145 ch et 230 Nm, qui bénéficie d'un électromoteur intégré à la boîte automatique robotisée à six rapports, réduisant les émissions de CO2 à 116 g/km.

[illegible]

Cinq navires participent à la campagne de pêche au thon rouge

Cinq navires de la wilaya de Aïn Temouchent prendront part à la campagne de pêche au thon rouge en haute mer, qui débutera le 26 mai en cours, a-t-on appris, dimanche, du directeur de la Pêche et de l'Aquaculture, Houari Gouicem. Le secteur a enregistré un renforcement de la flotte participant à cette campagne avec un nouveau navire réceptionné, cette année, en plus des quatre navires ayant pris part à la campagne de l'année précédente, a précisé le même responsable.



CONSEIL DES MINISTRES

Le Président de la République préside une réunion

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, hier, une réunion du Conseil des ministres consacrée à des projets de loi et à des exposés liés à l'état civil, à la protection de la santé animale et au Plan national Autisme, indique un communiqué de la Présidence de la République. "Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, préside, en ce moment, une réunion du Conseil des ministres consacrée à des projets de loi dont ceux liés à l'état civil, à la médecine vétérinaire et à la protection de la santé animale, ainsi qu'à des exposés dont le Plan national Autisme", précise le communiqué.

HATPLC

La lutte contre la corruption, un devoir collectif

La présidente de la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (HATPLC), Salima Mousserati, a affirmé, dimanche à Bechar, que la lutte contre la corruption est un devoir collectif requérant une collaboration étroite entre tous les acteurs concernés. Lors de son intervention aux travaux d'une journée de sensibilisation sur la transparence, la prévention et la lutte contre la corruption, Mme Mousserati a relevé que "la HATPLC était convaincue que la lutte contre la corruption ainsi que l'obtention d'indicateurs élevés d'intégrité et de transparence dans la gestion des affaires publiques ne sont pas seulement une question locale, mais un devoir collectif requérant une collaboration étroite entre tous les acteurs concernés, y compris les différentes institutions, organisations et la société civile". Elle a mis en avant "le rôle important et efficace" de la société civile dans la prévention et la lutte contre le fléau de la corruption, à travers notamment, a-t-elle soutenu "le renforcement des valeurs de citoyenneté comme support pour faire face à ce fléau et contribuer à la performance dans la gestion des affaires publiques". Les hautes autorités du pays accordent une importance à la prévention et à la lutte contre ce fléau et ont en fait une priorité à travers l'initiation de politiques de réformes globales et le renforcement du cadre législatif et organisationnel et la réactivation des outils nationaux de transparence et de contrôle dans la gestion des affaires publiques, a-t-elle encore détaillé. La présidente de la HATPLC a affirmé, dans ce cadre, que les missions et les prérogatives accordées à son instance, notamment le suivi de la mise en œuvre de la stratégie nationale de transparence, constituent la concrétisation de cette priorité accordée par les hautes autorités du pays. Les universitaires participants à cette rencontre organisée par la faculté de Droit et des Sciences politiques de l'université Tahri Mohamed de Bechar, avec la coopération de la HATPLC, ont présenté un ensemble d'interventions sur les dispositions et le cadre juridique régissant la protection des dénonciateurs des crimes de corruption et la dénonciation comme moyen de prévention et de lutte contre ce fléau.

LE SALON LOGISTICAL 2025 S'OUVRE À ALGER

Une plateforme d'échange d'expertises et d'innovations

Le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni a affirmé que le Salon international des transports et de la logistique "Logistical 2025", ouvert dimanche au Palais des expositions (Alger), constituait une opportunité stratégique pour renforcer la complémentarité entre les entreprises et les opérateurs des transports, voire une plateforme d'échange d'expertises et d'innovations dans ce domaine vital. Cette 8e édition, qui se tient du 18 au 20 mai, réunit plus de 70 exposants représentant les secteurs du transport maritime, aérien, ferroviaire et routier, ainsi que des entreprises activant dans les services logistiques et les infrastructures connexes. Après avoir procédé à l'inauguration du Salon, M. Zitouni et le ministre des Transports, Saïd Sayoud, ont sillonné les différents stands, où ils se sont enquis des dernières évolutions en matière de transport et de logistique et écouté les préoccupations des expo-

sants et des professionnels du secteur. Dans une allocution prononcée en son nom par le secrétaire général du ministère, El Hadi Bekir, le ministre du Commerce intérieur a réaffirmé l'engagement de son secteur à renforcer la résilience et l'efficacité du système logistique national, en veillant à respecter les normes internationales pour améliorer la compétitivité de l'Algérie sur les marchés mondiaux. Le ministre a en outre souligné que la décision d'adopter le système de travail continu 24h/24, au niveau des ports algériens, conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avait eu un impact très positif, en contribuant à améliorer la circulation des marchandises et à réduire les coûts, renforçant ainsi l'efficacité des chaînes d'approvisionnement nationales. De son côté, le ministre des Transports, dans une allocution lue en son nom par le secrétaire général du ministère, Djamel Eddine Abdelghani Dridi, a relevé l'importance

de ce Salon, soulignant le nombre croissant de participants et leur rôle dans le soutien au secteur des transports, étant pilier essentiel de l'économie nationale. M. Sayoud a indiqué que son département ministériel œuvrait à la mise en œuvre d'un programme ambitieux incluant le lancement d'appels d'offres internationaux pour l'acquisition de nouveaux trains et l'affrètement d'avions cargo, ainsi que l'entretien des navires, dans le cadre du soutien aux exportations algériennes et de la facilitation du trafic commercial. Pour sa part, le directeur général de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), Chakib Smail Kouidri, a affirmé que ce Salon constituait un espace ouvert au dialogue et à l'échange d'idées, avec un programme prévoyant des conférences et des tables rondes animées par des experts, sur les défis et opportunités dans le secteur des transports et de la logistique, outre le développement durable et la transformation numérique.

STATUTS ET RÉGIMES INDEMNITAIRES DES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ

La commission centrale du ministère de la Santé reçoit les propositions des syndicats

La commission centrale du ministère de la Santé, chargée d'examiner les dysfonctionnements et les lacunes relevés dans les statuts particuliers et les régimes indemnitaires des professionnels de la santé, a reçu l'ensemble des propositions et observations émanant des différents syndicats et corps relevant du secteur, à l'issue d'une série de rencontres tenues par le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi avec les partenaires sociaux, indique, dimanche, un communiqué du ministère. "Conformément au principe de dialogue et de consensus autour des différents points discutés

concernant les statuts particuliers et les régimes indemnitaires, toutes les observations ont été minutieusement examinées avec la participation d'experts de la Direction générale de la fonction publique, selon les orientations du ministre de la Santé visant à prendre en compte l'ensemble des remarques et à œuvrer à trouver les solutions et modifications nécessaires susceptibles d'améliorer les conditions socioprofessionnelles des travailleurs du secteur", précise le communiqué. L'examen a porté sur plusieurs axes fondamentaux, dont notamment "la carrière professionnelle, en mettant

l'accent sur la facilitation de la promotion dans la grille des fonctions pour certains corps, et l'adaptation du rythme de promotion pour d'autres, en fonction de la nature des missions et des formations spécialisées". Concernant les postes supérieurs, "il a été proposé de réexaminer les demandes relatives à ces postes pour certains corps, en ce qui concerne les conditions de nomination, le nombre de postes et leur classification, en sus de la révision des indemnités y afférentes". Quant aux régimes indemnitaires, il sera procédé à l'examen de la possibilité d'officialiser certaines

primes et indemnités, notamment celles liées à des activités ou à des postes nouvellement créés", selon la même source. S'agissant de la "sécurité professionnelle", il sera proposé "une série de mesures organisationnelles et juridiques garantissant la protection professionnelle, psychologique et morale des personnels du secteur contre diverses formes d'agressions et de harcèlement dans l'exercice de leurs fonctions au sein des établissements de santé et des structures administratives, tout en assurant un environnement de travail sûr et motivant".

EXAMENS DU BAC ET DU BEM

Toutes les dispositions ont été prises

Les services du ministère de l'Education nationale ont pris toutes les mesures et dispositions pour le bon déroulement des examens du Brevet d'enseignement moyen (BEM) et du Baccalauréat session juin 2025, a affirmé le secrétaire général (SG) de l'Office national des examens et concours (ONEC), Mohamed Hadj Koula. Dans une déclaration à l'APS, Hadj Koula a précisé que «toutes les mesures et dispositions relatives à l'orga-

nisation des épreuves du BEM et du Bac (session juin 2025) ont été prises, pour assurer aux candidats des conditions optimales, dont la mobilisation de près d'un million de fonctionnaires du secteur de l'éducation pour l'organisation et l'encadrement de l'opération». Et de préciser que les sites dédiés au téléchargement des convocations pour les examens écrits «demeureront accessibles jusqu'à la fin des deux épreuves», et ce, a-t-il dit, «afin de

permettre aux candidats de récupérer leur convocation en cas de perte». A cette occasion, M. Hadj Koula a invité les candidats des deux épreuves, dont le nombre dépasse 1.6 million, «à lire attentivement les instructions sur leurs convocations, et à repérer à l'avance le centre d'examen afin d'éviter tout retard, ainsi qu'à se munir de ladite convocation et de la carte d'identité pour les présenter à l'entrée du centre jusqu'à la fin des épreuves».